

ILS SE SONT RASSEMBLÉS HIER À ALGER

LES ENFANTS DE CHOUHADA HAUSSENT LE TON

page 5

BOUMERDÈS

Plusieurs casemates détruites par l'ANP

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

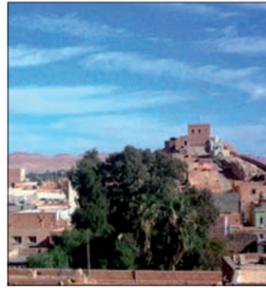
L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1443 Mardi 13 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A LA VEILLE DE LA VISITE PRÉSIDENTIELLE



Dix ministres au chevet de Laghouat

page 4

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

FLN : LA CRISE PERDURE

Le FLN n'en finit décidément pas d'alimenter la chronique et de faire les choux gras de la presse nationale. Et cela dure depuis pratiquement une année maintenant.

La crise interne que traverse le vieux parti s'est ainsi installée dans la durée et rares sont les observateurs qui prédisent un quelconque dénouement dans un proche ou moyen avenir.

Lire en page 3



Ph : D.R.

APPROCHE
DES ÉLECTIONS DÉCISIVES

Les islamistes algériens, la quadrature du cercle



Les révoltes au Moyen-Orient et au Maghreb si elles ont eu pour conséquences de donner des ailes aux islamistes algériens, qui se retrouvent, du coup, placés sur orbite pour les futures élections, n'en ont pas moins fait tomber l'effet épouvantail associé à ces hommes politiques qui se piquent de textes religieux.

Lire en page 5

RECU DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE EN ALGÉRIE

Déficit en infrastructures



Lire en page 4

CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE
DE L'OMC

Une opportunité pour faire accélérer l'adhésion de l'Algérie

Lire en page 4



FOOTBALL, CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Les Canaris préparent la JSMB

Lire en page 18

Repères

70.178

cartes magnétiques "Chifa" ont été distribuées par l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales de Laghouat au profit de ses affiliés, a-t-on appris auprès de la CNAS.

3,09

kg de kif traité ont été saisis, dernièrement, par une Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) à Beni Saf, a indiqué dimanche la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent.

441

mendiants ont été recueillis à Oran depuis janvier 2011 par les services de la Direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran en étroite collaboration avec ceux du SAMU social et de la Sûreté nationale dans le cadre de la lutte contre la mendicité.

Une Française découverte morte à Tizirt



Les corps sans vie d'une Française et de son compagnon algérien ont été découverts avant-hier dans la ville de Tizirt, a-t-on appris, hier, de sources locales. Il s'agit de Déchamps Françoise Marguerite, âgée de cinquante-neuf ans, et de A. Ahmed, âgé de trente et un ans. Les deux cadavres ont été découverts par les éléments de la Protection civile de Tizirt dans un état de décomposition avancé, a-t-on également appris. Les premières informations font état d'une mort qui serait due à l'inhalation du monoxyde de carbone. Les victimes, qui se sont connues par Internet, étaient venues d'une autre région de la wilaya de Tizi-Ouzou pour passer un court séjour dans cette ville côtière. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de cette mort et confirmer la piste présumée.

Coupure d'eau, demain, dans des communes d'Alger-Ouest

L'alimentation en eau potable sera suspendue mardi (de 08H00 à 19H00) dans des communes d'Alger-Ouest, a indiqué dimanche la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Il s'agit des communes de Draria, El-Achour, Ouled Fayet, Souidania, Dély Brahim, Saoula (en partie) et Chéraga, a précisé la même source. Cette suspension est due à des travaux de raccordement et d'entretien électrique sur les stations de production d'eau de la SEAAL. Les travaux localisés à Dély Brahim et à Draria consistent à raccorder une nouvelle station de pompage pour l'alimentation du château d'eau situé au Bois des Cars à Dély Brahim, d'une part, et procéder à la maintenance des installations électriques de la station de pompage SP2 située à Draria, a expliqué l'entreprise.

A cet effet, un dispositif de citernes sera mis en place pour assurer un approvisionnement d'appoint pour les établissements publics et hospitaliers, ainsi que les citoyens qui le souhaitent, assure la SEAAL qui affirme mettre tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service.



Du nouveau pour les cancéreux



L'application d'une nouvelle technologie dans le traitement des métastases hépatiques, en l'occurrence "la radiofréquence", vient d'être lancée pour la première fois dans l'ouest du pays par la clinique de chirurgie et de cancérologie Aït Idir-Ali du Centre hospitalo-universitaire d'Oran.

«Il s'agit-là d'une technique qui va permettre de traiter directement les métastases hépatiques (cancer) en traversant la paroi et en introduisant des électrodes à l'intérieur afin de faire fondre la tumeur», a déclaré à la presse le chef de service de chirurgie, le Pr. Farouk Mohamed Brahim, en marge d'une journée d'information dédiée à la chirurgie spécialisée, organisée par son service. «La tumeur ne devrait pas être supérieure à trois centimètres afin de garantir le succès de cet acte», a-t-il expliqué. Avec cette technique "révolutionnaire", déjà appliquée au CHU de Bologhine et au CPMC d'Alger depuis quelques années, "les chirurgiens n'auront plus recours à la chirurgie classique très

coûteuse et nécessitant plusieurs jours d'hospitalisation intensive avec le risque de récurrence", a-t-il expliqué. Cinq malades atteints de métastases hépatiques ont été traités dimanche par l'équipe du service de chirurgie générale de la clinique composée uniquement de chirurgiens algériens. Deux autres patients devaient l'être hier lundi, a annoncé le spécialiste, ajoutant que ces malades ne nécessiteront pas de longs séjours en soins intensifs. La première opération chirurgicale a été suivie par des chirurgiens et des journalistes en direct du bloc opératoire du service.

Dixit

Smaïl Mimoun :



«Au moins 560 projets hôteliers sont partiellement réalisés ou en cours d'étude pour un montant global de 4 milliards de dollars. Des projets qui permettront à l'Algérie de faire face à des besoins pressants en matière d'extension des capacités d'accueil hôtelières qui ne dépassent pas les 72.000 lits et qui sont appelées à s'aligner sur les normes internationales.»

Elle s'invente un cancer !



Une Américaine de 42 ans habitant Hanover, en Virginie, prétendait être atteinte de cancer et expliquait devoir subir une chimiothérapie au Virginia Cancer Hospital. Ainsi, Martha Nicolas recueillait des dons pour son traitement lors de manifestations anti-cancer et des œuvres caritatives auxquelles elle participait régulièrement. Sur l'une d'entre elles, elle a même fait un discours en chaise roulante parce qu'elle était trop faible à cause de son traitement... sauf que tout était faux ! En effet, cette mère de deux enfants n'a jamais été traitée à l'hôpital qu'elle citait, celui-ci ne l'ayant jamais enregistré comme patiente... Toutefois, son mensonge lui a permis de récolter 10.000 dollars de dons, soit environ 7.500 euros ! Martha Nicolas déclarait avoir été diagnostiquée avec un cancer des ovaires à 22 ans, selon le site Fan Daily. Elle avait expliqué être atteinte d'un cancer par quatre fois... mais son nom n'apparaissait dans aucun registre des hôpitaux de la région. L'Américaine a été arrêtée pour escroquerie et sera jugée le 16 décembre. Pour sa défense, ses avocats ont avancé qu'elle était mentalement malade. Son mari, Steve Nicholas, s'est déclaré blessé par les mensonges de son épouse sur sa maladie.

Sauvé grâce au toit ouvrant !



Samedi vers 19h30, un automobiliste finit de faire son plein en gaz GPL et en essence dans un station de Saint-Maximin dans le Var (France), rien de plus banal.

Mais voilà, quand il remonte dans sa voiture et mets le contact ... sa voiture explose ! Exactement comme dans les films.

Mais ce que n'avait pas encore imaginé un scénariste, l'homme a été éjecté par le toit ouvrant de sa voiture ! Grâce à cette ejection digne de James Bond, il s'en sort uniquement avec des brûlures aux mains. En tout cas, ses jours ne sont pas en danger, précise *Le Parisien*. Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement et l'incendie ne s'est heureusement pas propagé à la station-service. Un scénario catastrophe, mais une fin qui se termine bien !

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

FLN : la crise perdure

Le FLN n'en finit décidément pas d'alimenter la chronique et de faire les choux gras de la presse nationale. Et cela dure depuis pratiquement une année maintenant.

PAR KAMAL HAMED

La crise interne que traverse le vieux parti s'est ainsi installée dans la durée et rares sont les observateurs qui prédisent un quelconque dénouement dans un proche ou moyen avenir. Par conséquent une question est plus que jamais de mise : où va le FLN ? Une question qui devient de plus en plus pressante au fur et à mesure que se profile à l'horizon le prochain rendez-vous électoral, celui des élections législatives, prévu au mois d'avril ou en mai. À quelques mois seulement de cette importante échéance politique il semble admis que la crise du FLN a atteint son point de non retour tant chaque camp campe sur ses positions. La direction politique du FLN semble, après avoir tenté par le biais de son secrétaire général de trouver un terrain d'entente avec les « redresseurs », avoir définitivement tourné la page de cette fronde puisqu'elle considère qu'il n'y a pas de crise au parti. « *Ce dossier est clos depuis juillet dernier* » nous a affirmés hier Kaca Aïssi, membre du bureau politique du FLN chargé de l'information qui faisait allusion aux décisions prises par le comité central. Lors de sa session du mois de juillet la plus haute instance du parti entre deux congrès a, après avoir pris acte de l'échec des discussions entre le secrétaire général, Abdelaziz



Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN.

Belkhadem, et le coordinateur national du « Mouvement de redressement et d'authenticité », Salah Goudjil, a décidé de clore ce dossier et de ne plus prendre langue avec les « redresseurs » accusés, par ailleurs, de faire un travail fractionnel. Belkhadem et Goudjil, pour rappel, se sont rencontrés à deux reprises sur initiative du premier, mais n'ont pu parvenir à un accord permettant de mettre fin à cette crise. Les revendications du Mouvement de redressement ont été rejetées

avec force par Abdelaziz Belkhadem et ses partisans. Les « redresseurs » demandent l'assainissement du comité central des « intrus » qui ne répondent pas aux critères pour siéger dans cette instance du parti. Salah Goudjil et ses amis accusent Belkhadem d'avoir permis à une centaine de personnes de faire partie du comité central. De plus ils exigent la révision de l'ensemble du processus relatif au renouvellement des structures locales du parti qui a été, selon eux, entaché de moult irrégularités dont la caractéristique principale a été l'exclusion et la marginalisation des militants. Mais les

redresseurs ne se sont pas arrêtés à ce stade puisque, par la suite, ils ont demandé la tenue d'un congrès extraordinaire car pour eux le 9e congrès a fait fi des statuts et du règlement interne du parti. Toutes ces accusations, on s'en doute, ont été balayées d'un revers de main par la direction du FLN. Pour cette dernière, en effet, les « redresseurs » sont passés à l'opposition juste après la composition du bureau politique, qui est intervenue quelques temps après les assises du 9e congrès. C'est dire, selon Belkhadem et ses amis, que la fronde des « redresseurs » est due au fait qu'ils ne sont pas présents dans la composante du bureau politique. Ce que réfute Salah Goudjil qui n'a cessé d'accuser Belkhadem d'avoir foulé au pied les statuts du parti. Plus que jamais décidés à ne pas faire marche arrière, les redresseurs comptent même participer aux prochaines élections législatives avec leurs propres listes. Comme ils comptent organiser un congrès extraordinaire, tout en refusant d'abandonner la perspective de porter l'affaire du FLN devant les tribunaux. Contacté hier, Kaca Aïssi est catégorique : « *Ils ne font que de l'agitation et le parti n'est pas concerné car on est préoccupé actuellement par les préparatifs des prochaines élections législatives* ». En effet ce rendez-vous électoral sera au centre de la session ordinaire du comité central prévu les 16 et 17 décembre à Zeralda. A la veille, soit le jeudi, Belkhadem réunira la commission chargée des élections qui lui soumettra son rapport final. Entre les deux camps, on le voit bien, le divorce est consommé. Une division qui pourrait avoir d'indéniables conséquences sur le FLN lors des élections. Le vieux parti risque, assurément, d'y laisser des plumes. C'est dire qu'à quelques enca-blures de ces élections, la partie semble mal engagée pour Belkhadem et ses partisans.

BELKHADEM CONNAÎTRA-T-IL LE SORT DE BENFLIS

Les avertissements de Salah Goudjil

PAR SADEK BELHOCINE

Les prochains jours risquent d'être décisifs pour le FLN. Le Mouvement de redressement et de l'authenticité, que dirige Salah Goudjil, menace de saisir la justice pour invalider le 9e congrès du parti. Dans une conférence de presse animée hier à Alger, le coordinateur du mouvement a brandi cette menace à l'endroit de la direction centrale du parti si les violations des statuts du parti et du règlement intérieur du parti persistent. Les reproches faits par le Mouvement de redressement et de l'authenticité sont répertoriés dans une longue liste remise à la presse. Ce sont vingt points qui sont couchés sur cette liste. Les reproches vont de la violation des statuts et règlement intérieur du parti à l'absence de transparence dans la gestion financière et administrative, gaspillage, fraude, laisser-aller, négligence et refus de rendre des comptes concernant les dons financiers reçus à l'occasion de grands événements. Autant dire que Abdelaziz Belkhadem est accusé de gestion occulte des fonds du vieux parti. Toujours est-il que la justice est saisie pour invalider le 9e congrès, Salah Goudjil est serein du verdict des instances judiciaires. « *Il y a un précédent et une jurisprudence* » a-t-il souligné, faisant sans doute allusion à l'invalidation, par la justice, du congrès qui a vu la destitution du poste de secrétaire général du parti, Ali Benflis. Toujours est-il qu'avant d'arriver à cette extrémité qu'il qualifie de « *lourde responsabilité* » du fait que s'il y a invalidation du congrès aucun membre du FLN ne pourra se présenter aux élections, Salah Goudjil et les membres du Mouvement de redressement tentent, une dernière fois, de sauver ce qui peut-être sauvé en affichant « *la disponibilité du mouvement à arriver à régler les problèmes internes du parti par le dialogue* ». Pour parer

à toute éventualité, le Mouvement de redressement se prépare en conséquence. Il y aura « *un congrès* » a réitéré Salah Goudjil qui précise qu'il n'est pas encore décidé quelle forme il prendra. Un congrès extraordinaire, ordinaire ou conférence nationale. Les prochaines élections sont sur les tablettes du Mouvement, selon Goudjil, qui révèle qu'une commission a été mise en place pour les préparatifs aux échéances électorales et qu'une commission planche sur l'élaboration du programme électoral du parti. Salah Goudjil reconnaît qu'il risque d'y avoir « *un problème juridique* » pour l'organisation d'un congrès et cela dépend de la lecture que l'on fait de la loi. Une lecture stricte des textes de loi ou une lecture politique. « *Nous, on fait une lecture politique, dit-il et la loi de 1989 autorise trois personnes à tenir une réunion* », a-t-il souligné. En attendant, le coordinateur du Mouvement révèle que les candidats du mouvement pourront faire acte de candidature sur la bannière du FLN-Authenticité. Il réitère son appel aux cadres du parti, aux députés et sénateurs de choisir leur camp. « *Pour nous ou contre nous, on ne plus prendre le bâton par le milieu* », a-t-il fait savoir aux hésitants. Il estime que le FLN est la propriété de tous ses militants et fait savoir qu'il se présentera aux élections là où Abdelaziz Belkhadem se présentera, que ce soit à Alger, Tiaret ou Laghouat. Mais pourquoi Salah Goudjil n'a-t-il pas dénoncé en leur temps les faits qu'il reproche au SG du parti. À cette question, il répond qu'il avait averti Belkhadem de ces dérives qui mènent le FLN sur le mauvais chemin et il atteste de cela par une missive transmise au président de la commission des institutions. Salah Goudjil s'étonne de la dernière sortie du SG du FLN à Sétif et remarque que ce n'est pas lui la problématique, mais les pratiques du premier responsable du FLN. S. B.

SOUS LA PLUME

Chacun son tour

PAR SORAYA HAKIM

Encore une fois le FLN est au bord de la crise de nerfs. Les redresseurs, qui veulent remettre de l'ordre dans la maison-FLN à quelques mois des élections législatives, ont ouvert un front contre le SG du vieux parti et tenu une conférence de presse. Ils tiennent, à tout prix, à prendre la société pour témoin de leur bisbille qui prend des allures de divorce avec le tout puissant Belkhadem bien vissé sur son trône et déclarant « *que le parti restera au pouvoir jusqu'en 2030* ». Rien que cela. Les chamoiseries ne l'atteignent pas tant il est branché élections. Mais l'aile dure qui dénonce les abus de pouvoir du numéro 1 du parti, les pratiques antidémocratiques au sein du parti, le renouvellement des instances qui s'est fait au pas de charge, des membres du Comité central qui n'ont rien à voir ni de près de loin avec le FLN et beaucoup d'autres griefs, veut en découdre avec un parti vidé de sa substance et réclame un congrès extraordinaire qui verrait le retrait de confiance au SG appuyé par les signatures de 43 wilayas disposées

à aller en justice. Les redresseurs dans leur conférence de presse ont dévoilé leur plan d'attaque : installer des commissions pour, d'une part, la tenue d'un congrès extraordinaire et se projeter dans les prochaines joutes électorales. Du côté de Belkhadem, qui malgré tout, semble bien seul après le meeting tenu en octobre dernier avec l'aval des autorités, tient un discours rassurant pour faire bonne figure. Aussi, pour lui, il n'y a pas de crise au FLN, juste des mécontents qui font dans l'agitation parce qu'ils ne font pas partie de la liste du bureau politique, autrement dit juste quelques revanchards qui ont qualifié le 9e congrès de fiasco. « *Faux !* » dit Belkhadem. Le dossier du Comité central est bel et bien clos. Pas de doute que nous sommes là devant une impasse. Les deux antagonistes ont atteint un point de non retour. Sale temps pour Belkhadem qui lorgne sur les législatives. Mais au fait la première idée de redressement en 2004 était bien de lui. Aujourd'hui, c'est à son tour d'être la cible des redresseurs. Chacun son tour ! S. H.

« Les redresseurs ont dévoilé leur plan d'attaque : installer des commissions pour la tenue d'un congrès extraordinaire et se projeter dans les prochaines joutes électorales »

A LA VEILLE DE LA VISITE PRÉSIDENTIELLE

Dix ministres au chevet de Laghouat

Pas moins de dix ministres se rendront aujourd'hui dans la wilaya de Laghouat, à la veille de la visite de travail qu'effectuera demain le président de la République dans cette wilaya. Plusieurs projets de développement local seront lancés ou inaugurés à cette occasion.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les secteurs concernés sont entre autres, les Ressources en eau, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Habitat et l'Urbanisme, le Tourisme, la Santé, les Travaux publics, la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Aménagement du territoire et l'Environnement et la Culture. Pour le sec-



Le Président Bouteflika lors d'une précédente visite à Laghouat.

teur des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal procédera aujourd'hui à l'inauguration de la station d'épuration de la ville de Laghouat, dont les travaux sont achevés à 100%. Un projet d'un débit de 26.700

m³/jour, pour une capacité de traitement de 167.000 équivalent habitants, pour un coût de réalisation de 1,6 milliard de dinars. Le même service va déposer la première pierre du projet de réalisation du barrage Seklafa sur

l'Oued M'zi dans la wilaya de Laghouat. Situé à 26 km au Sud-Est d'Aflou, ce barrage de type « poids en béton conventionnel », d'une capacité de 0,5 hm³, est destiné à l'irrigation de la région de Tajemout. Le projet sera réalisé par l'entreprise nationale Cosider pour un coût global après réévaluation estimé à 6,5 milliards de dinars, selon la fiche technique du projet. Par ailleurs, les autres ministres procéderont à la mise en service ou au lancement de plusieurs projets de développement local, notamment les infrastructures sanitaires et éducatives. En outre, force est de constater que la ville de Laghouat et ses alentours immédiats ont refait peau neuve en prévision de la visite d'Abdelaziz Bouteflika. Des routes nouvellement revêtues, des trottoirs retapés et des façades d'immeubles ravalés au grand bonheur des populations locales. **M. C.**

RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-ESPAGNOL

Un partenariat "en plein développement"

PAR INES AMROUDE

Le partenariat économique algéro-espagnol est "en plein développement", a affirmé lundi le consul général d'Espagne à Oran, José-Manuel Rodriguez-Martinez à l'occasion d'un forum consacré aux opportunités d'investissement dans les deux pays. Le climat des affaires est en passe de promouvoir les relations bilatérales à "un niveau supérieur", a-t-il souligné lors de cette rencontre dédiée au secteur du bâtiment avec la participation d'une centaine d'entreprises des deux pays.

Evoquant les indicateurs de la "bonne qualité" des échanges, le consul général a fait savoir que plus de 1.000 opérateurs ont bénéficié du dispositif d'accompagnement du

Bureau économique ouvert il y a moins d'une année à Oran dans le but de faciliter la mise en contact et le partenariat entre les investisseurs algériens et espagnols.

L'intérêt accru, manifesté par les sociétés espagnoles pour l'Oranie, où une centaine sont déjà installées, a été également mis en exergue par M. Rodriguez-Martinez, rappelant que les potentialités de cette région ont été au centre d'un séminaire organisé en juin dernier à Alicante.

De son côté, Yolanda Parrado, directrice générale de la "Casa Mediterraneo" (institution pour la connaissance mutuelle entre l'Espagne et les pays méditerranéens) a insisté sur les "grandes opportunités de coopération offertes dans les différents sec-

teurs tels la construction et l'habitat qui sont au cœur du processus de développement économique".

Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Zineddine Hassam, a mis l'accent sur la complémentarité des moyens mobilisés pour la concrétisation d'importants programmes dans la capitale de l'Ouest, à l'image de la réhabilitation de 600 immeubles avec la contribution de sociétés espagnoles.

"Le cadre légal, juridique et économique des investissements en Algérie", "Le secteur de la construction en Algérie" et "Les appels d'offres à Oran" ont été présentés à l'occasion de ce forum par des responsables de la Chambre de commerce et d'industrie de

l'Oranie (CCIO), de la Direction de l'urbanisme et de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran (OPGI).

Des rencontres personnalisées, dites "B to B" (Business to Business), ont été programmées au profit des professionnels algériens et espagnols spécialisés, entre autres, dans la promotion immobilière, la réhabilitation d'immeubles, l'équipement de bâtiments et les matériaux de construction.

Selon les organisateurs, de nouveaux forums thématiques sont prévus en 2012 pour "explorer les opportunités de partenariat dans d'autres créneaux porteurs comme celui de l'agroalimentaire". **I. A.**

CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE DE L'OMC

Une opportunité pour faire accélérer l'adhésion de l'Algérie

Le ministre du commerce, Mustapha Benbada, a affirmé lundi à Alger, que la Conférence interministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévue à partir de jeudi à Genève "permettra de donner une impulsion à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Aucune négociation ni entretien officiel n'auront lieu lors de cette réunion", a souligné le ministre lors d'une conférence de presse, ajoutant que la rencontre "offrira à la partie algérienne l'opportunité de fixer une date pour la tenue du 11e

round des négociations sur l'adhésion de l'Algérie, et ce lors d'une réunion avec le nouveau président du groupe de travail sur l'Algérie au sein de l'OMC".

La rencontre périodique de trois jours verra la participation de tous les pays membres de l'OMC et ceux en cours de négociations en vue de leur adhésion, a précisé le ministre qui a rappelé que la délégation algérienne aura des rencontres de concertation avec le groupe Afrique et l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Il sera également question d'"une évaluation du round de Doha pour la libéralisation du commerce extérieur lancé en 2001 et de l'annonce de l'adhésion de la Russie à l'OMC".

M. Benbada avait affirmé en novembre que "l'excellente conjoncture économique de l'Algérie comparé à la récession enregistrée au niveau de l'économie mondiale permettait d'accélérer le rythme de son adhésion à l'OMC".

L'Algérie engagera, parallèlement aux

négociations multilatérales, un processus de négociations bilatérales avec la Turquie, la Suisse, le Canada et l'Australie. **APS**

PORT D'ALGER

Escale informelle du patrouilleur espagnol Metro P41

Le patrouilleur espagnol, Metro P41, a accosté hier au port d'Alger pour une escale informelle de trois jours.

Cette escale s'inscrit, selon le chargé de communication et d'orientation au commandement des Forces navales, le lieutenant-colonel Mokdad Abdelkader, dans le cadre "de la mise en œuvre des activités militaires entre l'Armée nationale populaire (ANP) représentée par les Forces navales, et la Marine espagnole au titre de l'année 2011".

A cette occasion le commandant du patrouilleur espagnol, le capitaine, David Fernandez Portal Deez Telryo, a effectué une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Centre, le général Mohamed Guelmami.

Un programme protocolaire, portant notamment sur des activités sportives et culturelles, a été arrêté au profit de l'équipage du patrouilleur espagnol. Mis en service le 28 juillet 2011, le Metro P41 est un navire de 1.800 tonnes pouvant atteindre une vitesse de 21 nœuds marins avec un équipage de 31 à 40 matelots.

Le navire est doté de deux mitrailleurs de calibre 12,7 et d'un hélicoptère.

AGENCE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Améliorer les prestations pour redorer l'image de l'Algérie

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le tourisme constitue le nouveau moteur de développement durable dans lequel le pays est appelé à s'investir davantage. Dans ce sens, au niveau de l'Agence nationale du développement du tourisme (ANDT), on rassure que tous les moyens humains et financiers sont mis en œuvre pour développer les différentes structures nécessaires. À ce titre, l'agence, à la charge d'aménager le Schéma directeur d'aménagement touristique, a adopté, dernièrement, le SDAT de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de cette agence. Selon les explications fournies par les responsables de cette structure, la mise en place du SDAT passe par deux étapes. La première étant de l'adopter au niveau national pour ensuite, en second lieu, inciter les wilayas du pays d'aménager leur propre SDAT. « Par ce biais, a-t-on précisé, il sera possible de donner une visibilité sur l'avenir touristique de chaque wilaya », en traduisant, ajoute-t-on, toute la préoccupation du schéma directeur, dont il est question,

à l'horizon 2030. L'ambition, a-t-on affirmé, est d'avoir une part de ce marché qui reste, malheureusement inexploité totalement. Et pour preuve, a-t-on expliqué, le diagnostic élaboré en 2000, où il en est ressorti que l'Algérie accusait un retard énorme en matière de capacité d'accueil et d'infrastructures hôtelières.

En termes d'objectifs, les plans mis en place, a-t-on expliqué, réaffirment la volonté de l'Etat de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie et de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays. En outre, ils visent à mettre en valeur le patrimoine touristique national.

« Nous disposons d'un foncier touristique vierge de plus d'un millier d'hectare qu'il ne faut pas sous-estimer, dit-on, car ce dernier peut répondre amplement aux exigences d'un développement de tourisme durable ». A ce propos, souligne-t-on, l'Algérie a une grande opportunité de développer son tourisme respectueux de l'environnement.

S'agissant des infrastructures qui sont,

aujourd'hui, opérationnelles, il y a, indique-t-on, 205 Zones d'exploitation touristique (ZET) classées, sur l'ensemble du territoire national. Un autre programme d'une centaine de ZET est en cours pour répondre au développement de nouvelles filières touristiques tel que le thermalisme ou encore le tourisme vert.

« L'objectif est de promouvoir de nouvelles niches et diversifier l'offre touristique algérienne tout en sachant que le produit phare, de part le monde, reste le produit saharien car unique et d'excellence », fait-on savoir. La promotion du tourisme thermique ou de santé, constitue, affirme-t-on, un des défis relevés. En la matière, l'Algérie compte un potentiel énorme avec pas moins de 200 sources thermales. « C'est un produit d'avenir qui intéresse de plus en plus la clientèle étrangère mais aussi locale », ajoute-t-on. Pour ce faire, ces sources seront aménagées et exploitées par la suite par des professionnels qui pourront offrir à la clientèle un package de bien-être répondant aux exigences sanitaires en vigueur. **M. B.**

A LA VEILLE D'ÉLECTIONS DÉCISIVES

Les islamistes algériens, la quadrature du cercle

Les révoltes au Moyen-Orient et au Maghreb si elles ont eu pour conséquences de donner des ailes aux islamistes algériens, qui se retrouvent, du coup, placés sur orbite pour les futures élections, n'en ont pas moins fait tomber l'effet épouvantail associé à ces hommes politiques qui se piquent de textes religieux.

PAR LARBI GRAÏNE

Sous le prétexte de la dangerosité de ces mouvements politiques d'inspiration religieuse, nombre de régimes, ont concédé des démocraties fortement contrôlées ou de façade et ce, sous l'œil bienveillant des grandes puissances. Les protestations populaires en Tunisie puis en Egypte et d'ailleurs, ont donc forcé au départ les chefs d'Etat, ce qui a eu pour effet immédiat de mettre à nu les systèmes politiques qu'ils incarnaient. Le mouvement de contestation dans son



Abdellah Djaballah

ensemble paraît être celui de la disqualification définitive des fausses démocraties. Les peuples s'y sont-ils préparés ? Là, nous touchons à un autre débat. Le consensus pour l'heure semble se dégager au moins sur un point : revendiquer le départ du chef suprême. Les sociétés toutes tendances confondues accordent leurs violons pour crier « Oust, libérez la place ! ». Ce cri bien sûr a une profonde signification, les peuples veulent avoir voix au chapitre dans le choix de ceux qui sont appelés à les gouverner. Qu'ils n'aient pas mûri les procédures devant les y conduire, ne constituent pas à leurs yeux un

obstacle. Ironie du sort, ces régimes aux abois, ont dû assister à leur grand dam, à des manœuvres de déstabilisation de la part des puissances étrangères qui ont ciblé en premier lieu leurs islamistes, la frange de la population qu'ils ont eux-mêmes soumis à la manipulation de leurs services. Face à l'irruption des peuples sur la scène politique, les Etats-Unis et l'Union européenne se sont sentis obligés de composer avec le CNT libyen dont le chef n'a pas hésité à se réclamer de la charia. Certes des intérêts basement matériels peuvent se cacher derrière cette sollicitude de l'Otan, mais il faudrait reconnaître qu'elle n'est pas sans conséquence sur l'équilibre géopolitique de la région. En procédant ainsi, les puissances étrangères font l'aveu qu'elles peuvent s'accommoder des islamistes dans quelque pays où ils peuvent émerger. Or jusqu'ici, ces puissances ont fait preuve de beaucoup de réticence à l'égard de ces derniers qu'elles a longtemps du reste assimilés aux terroristes. Même le chef attiré de la violence

planétaire dans ce qu'elle a de plus barbare a été déclaré mort par les Etats-Unis. C'est dans le sillage de ces révolutions que Ben Laden a été enterré.

C'est donc dans un cadre politique international profondément remodelé que vont se dérouler les prochaines élections algériennes. Pour autant la situation en Algérie est loin de ressembler à celle qui prévaut dans le Moyen-Orient et dans le reste du Maghreb, du moins s'agissant du point relatif à la gestion des islamistes. Chez nous contrairement à la Tunisie et au Maroc, les islamistes ont été intégrés au jeu politique. Il faut aussi ajouter les effets de la guerre civile des années 90, qui ont fortement terni leur blason. La singularité algérienne consiste justement dans ce paradoxe. On veut trier dans la nébuleuse islamiste afin d'écarter de la vie politique du pays les figures impliquées « dans la tragédie nationale » comme le dit l'expression consacrée.

Cette donne évidemment ne date pas d'aujourd'hui puisqu'elle est portée par la Charte sur la réconciliation nationale. D'où cette interrogation des observateurs, est-ce vraiment une ouverture toute cette panoplie de réformes ? N'empêche l'Algérie paraît plus outillée que n'importe quel autre pays pour s'approprier le jeu démocratique. Elle comptabilise une avancée dans l'expérience du multipartisme, même si cette expérience demeure limitée. **L. G.**

ILS SE SONT RASSEMBLÉS HIER À ALGER

Les enfants de chouhada haussent le ton

PAR AHMED BOUARABA

Ils étaient plusieurs dizaines à observer, hier à Alger, un sit-in devant le siège du ministère des Moudjahiddine pour protester contre ce qu'ils qualifient d'« injustice ». Le Mouvement des enfants de chouhada libres, qui est un mouvement auquel se sont affiliés des enfants de chouhada qui ne partagent pas les mêmes affinités que la Coordination nationale des enfants de chahouda (Cnec) ni avec l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), a regroupé des sympathisants venus de 26 wilayas du pays. Brandissant des pancartes

où on pouvait lire leurs principales doléances, ces manifestants ont clairement affiché leur courroux quant à la non satisfaction de leurs revendications, au nombre de dix-neuf. « *Après avoir observé des sit-in les 23 et 30 mai 2011 devant le siège de la tutelle et un autre rassemblement en date du 27 mai de la même année devant celui de l'Assemblée populaire nationale (APN), nous nous sommes vus contraints de nous rassembler aujourd'hui (hier Ndrr) pour rappeler les promesses non tenues à ce jour par la tutelle* », nous dira un délégué d'Alger, tenant à garder l'anonymat. Au moment où nous mettons sous presse, une délégation des manifestants s'entretenait avec la tutelle.

le. Notons que les manifestants revendiquent, entre autres points, l'augmentation à 100% de leur pension de retraite, l'application des deux catégories conformément à l'article 39 de la loi 99-07 et ce, dans tous les secteurs d'activité sans exception ainsi que la modification du 1er chapitre de l'article 25 de la même loi afin de rendre « *égaux les fils de chouhada, travailleurs ou sans activité* ». En outre, l'application de l'article 44 de la loi 99-07 stipulant la résorption de la crise du logement pour cette catégorie de la société en lui accordant des crédits sans intérêts pour ce faire, figurent également sur la plateforme de revendications. Par ailleurs, ledit mouvement estime que l'exigence d'un certi-

ficat de non remariage pour les veuves de chahids, qui fait-il remarquer sont des septuagénaires, est une « *humiliation* ». Pour cela, son annulation a été vivement revendiquée par les manifestants.

Grosso modo, les revendications sont d'ordre social, à l'exception d'un point qui, force est de le constater, est à caractère purement politique, même si les manifestants se disent apolitiques. Il s'agit de leur refus catégorique de la double nationalité pour l'accès aux postes de responsabilité. Outre cela, les manifestants ont également défendu farouchement le projet de loi pour la criminalisation du colonialisme français en Algérie. **A. B.**

RECU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN ALGÉRIE

Déficit en infrastructures

PAR RAYAN NASSIM

Le déficit en infrastructures de recherche constitue le principal handicap de la recherche scientifique en Algérie, a indiqué, hier, Hafidh Aourag, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans ce cadre, M. Aourag, a annoncé, à l'ouverture des travaux de la seconde session du Comité sectoriel permanent qui s'est tenu à l'unité de développement des équipements solaires (Udes) de Bou Ismaïl (Tipasa), la construction prochaine de 1.000 laboratoires de recherche afin de rendre « *performante* » la recherche scientifique en Algérie qui, jusque-là, « *a squatté les infrastructures des universités qui ne répondent ni aux normes ni aux cahiers des charges* », a-t-il précisé.

Ce déficit, considéré comme le problème numéro 1 auquel est confrontée la recherche scientifique, « *sera pris en charge dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation de la recherche scientifique en cours de préparation et qui fera l'objet d'une discussion pendant les deux journées des travaux de cette deuxième session du Comité Sectoriel Permanent, installé au début de l'année 2011* », a ajouté M. Aourag.

Cette seconde session du CSP a débuté par la discussion sur l'élaboration de la nouvelle loi d'orientation scientifique et la mise en

place de groupes de travail thématiques qui aborderont les problèmes de la recherche scientifique en Algérie qui occupe quelque 1500 chercheurs et 20.000 enseignants chercheurs. Ces deux jours de travaux (12 et 13 décembre) seront également mis à profit pour faire une évaluation des projets PNR (Plans nationaux de recherche), mettre en place une cellule de recherche pour la finalisation de l'évaluation des 320 nouvelles propositions de création d'entités de recherche et examiner les modalités d'évaluation des bilans

triennaux (2009-2010-2011) des 400 laboratoires de recherche. Il s'agit aussi de faire le bilan des audits des 63 laboratoires et d'étude des propositions de budgets triennaux pour les années 2012, 2013 et 2014.

Après avoir abordé l'évaluation des PNR, les 60 membres du Comité Sectoriel Permanent ont mis en place des ateliers qui vont plancher sur la place du cahier du PNR comme instrument de traçabilité ainsi que sur le bilan de l'effort de recherche et la répartition des tâches pour la finalisation des pro-

BOUMERDÈS

Plusieurs casemates détruites par l'ANP

Les forces de l'ANP qui poursuivaient encore, hier, leur ratissage dans les maquis d'Ighoumrassen et Iouanoughen dans la localité des Issers à l'est de Boumerdès, ont réussi à détruire, avant-hier, près de cinq caches terroristes, a-t-on appris de sources locales. Ces casemates étaient utilisées par les hordes sanguinaires pour se cacher et se soigner. Car des effets vestimentaires et des produits médicaux y ont été trouvés à l'intérieur. Pour mener à bien l'opération et déloger les terroristes de l'ex-GSPC, les forces de l'ANP ont déployé d'importants moyens logistiques et humains. Par ailleurs, nous avons appris auprès d'une source locale, qu'une dizaine d'individus impliqués dans le soutien des groupes terroristes notamment en leur fournissant des ren-

seignements concernant les déplacements des services de sécurité, ont été arrêtés, dans les régions de Bordj Ménaïel, Dellys et Cap Djenet. Les impliqués dans ces réseaux des soutien aux groupes terroristes sont âgés entre 20 et 35 ans et sont originaires de Benouali et Ain El Hamra, deux régions connues pour être les fiefs traditionnels des groupes terroristes. Ces derniers temps, la lutte anti terroriste s'est intensifiée remarquablement dans la wilaya de Boumerdès. Durant ces trois derniers mois, près d'une vingtaine de terroristes de l'ex-GSPC que dirige l'émir national Droukdel, y ont été éliminés au cours des opérations militaires lancées dans les maquis de Zemmouri et Legata. **T.O.**

AGRESSION DE L'ANCIEN CHEF DE SÛRETÉ DE WILAYA Les auteurs arrêtés près d'Ath Douala

À peine 24 heures après avoir perpétré leur méfait, les auteurs de l'agression contre l'ancien chef de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été arrêtés, a-t-on appris hier matin de sources sûres. C'est non loin de la localité d'Ath Douala, au sud-est de Tizi-Ouzou que les auteurs de l'agression et du vol ont été appréhendés. Il s'agit de trois individus. L'arme volée à la victime, un pistolet automatique, a été également récupérée par les services de sécurité.

Pour rappel, c'est en son domicile au village de Tala Allan que la victime a été agressée, ligotée avant de se voir subtiliser une importante somme d'argent ainsi que des bijoux.

Lounès Bougaci

POUR UNE COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Ubifrance met le paquet

La mission économique Ubifrance près l'ambassade de France à Alger et le ministère algérien de la Formation et de l'Enseignement professionnel ont animé, hier à Alger, une importante rencontre d'affaires traitant des préoccupations et de la problématique de la formation professionnelle ainsi que la lancinante question des ressources humaines, avec la participation d'experts des deux pays.

PAR AMAR AOUIMER

Il a été notamment question de cerner méthodiquement les besoins et les attentes en termes de formation des cadres et des dirigeants entreprises afin de perfectionner le développement des compétences.

Le directeur des études et de la coopération au sein dudit ministère, Asdine Brahim, a souligné la nécessité de former des cadres avec des programmes de qualité afin de permettre une meilleure contribution aux différents programmes de développement économique durable. Il a mis en exergue le réseau national des infrastructures et des centres et instituts spécialisés de formation profes-

sionnelle en Algérie où le nombre de postes dépasse les 48.000 alors que le nombre de centres de formation est également supérieur à 1.200.

Pour sa part, Gerard Lambret, directeur général de Socia Algérie, a insisté sur le rôle des ressources humaines en Algérie, leur promotion et leur perfectionnement continue afin d'améliorer les compétences et les performances des entreprises.

Car, le management moderne et les techniques de gestion des ressources humaines préconisent l'évolution professionnelle des cadres dirigeants et l'élévation des niveaux de productivité des entreprises pour une meilleure croissance économique. De nombreuses entreprises françaises ont été pré-



sentes à cette rencontre dont l'objectif consiste à déceler les insuffisances de la gestion des ressources humaines tout en apportant des solutions aux problèmes de gestion, sachant que la gestion rationnelle des entreprises économiques est la clé de toute réussite.

D'autres intervenants ont mis en relief l'importance de la gestion faisant appel et aux connaissances scientifiques et managériales des valeurs intrinsèques des entreprises, tels que le coaching et le e-learning.

Des experts estiment que la formation qualitative permet de mieux assurer le placement des cadres ayant reçu un cycle de formation consistant et répondant aux normes de l'économie de marché et de la mondialisation, où seules la compétitivité et la concurrence permettent aux entreprises d'être présentes sur le marché international. A. A.

ACHAT DE VÉHICULES

Maîtriser la législation en la matière

PAR RYAD EL HADI

L'achat de véhicule doit être guidé par une bonne connaissance des droits prescrits par la législation régissant la commercialisation des automobiles neuves, a estimé, hier, à Oran le président de la Fédération algérienne des consommateurs. "Bien connaître ses droits en la matière épargnera bien de mauvaises surprises à l'acheteur", a précisé Zaki Hariz dans une déclaration à l'APS en marge de sa participation à la 11e édition du Salon de l'automobile de l'Ouest (AutoWest 2011) qui se tient du 7 au 17 décembre au Palais des expositions de Medina Djedida. A l'invitation des organisateurs de ce Salon, la Fédération algérienne des consommateurs prodigue dans ce cadre une série de conseils aux visiteurs, attirant notamment leur attention sur leurs droits et les obligations légales assignées aux concessionnaires. Des dépliants mettant en exergue les dispositifs légaux, en l'occurrence ceux définis par le décret exécutif 07/390 du 12 décembre 2007, sont distribués à cette occasion au niveau du stand de cette Fédération positionné pertinemment près de

l'entrée principale de l'espace d'exposition pour assurer l'impact le plus optimal à cette action de sensibilisation. Le public y prend principalement connaissance de ses droits relatifs, entre autres, au délai de livraison, au taux du prix global devant être versé à la commande (acompte), à la garantie et au service après-vente (SAV). Soulignant que son organisation peut se constituer partie civile au côté du consommateur en quête de réparation, M. Hariz a toutefois indiqué que la démarche privilégiée est celle de la médiation, ayant permis le règlement à l'amiable de tous les litiges enregistrés cette année.

A l'appui de son expérience, il a fait savoir que "les mauvaises surprises" signalées par les acheteurs "déçus" ont généralement trait au montant de l'acompte quand il dépasse le taux fixé par loi (10%), au délai de livraison limité légalement à 45 jours, et aux prestations dans le cadre du SAV. M. Hariz a évoqué aussi l'indisponibilité des pièces de rechange qui entraînent l'immobilisation du véhicule parfois durant une longue période, alors que la loi fait obligation au vendeur de mettre à la disposition du propriétaire un véhicule de remplacement dès le 15e jour

d'attente. Un autre constat a trait au refus de réparation d'une panne d'origine électrique sous prétexte que seules celles d'ordre mécanique sont prévues dans le contrat de garantie, alors que la maintenance prescrite par la loi est une notion globale du SAV. Le président de la Fédération algérienne des consommateurs a fait encore état d'observations relatives à la qualité des prestations, sachant que selon la législation le SAV doit être assuré par un "personnel ayant les qualifications techniques et professionnelles requises". "Tout achat de véhicule est obligatoirement couvert par un contrat déterminant les clauses juridiques à responsabilité civile couvrant les engagements du fournisseur et les droits de l'utilisateur", a rappelé M. Hariz en préconisant à l'intention de l'acheteur de "bien consulter" le contenu du contrat avant la signature.

S'agissant du Salon Autowest d'Oran, il a estimé que cette manifestation offre, de par la diversité des marques présentes, des conditions favorables à un achat "réfléchi" tenant compte à la fois des aspects coût et performance.

R. E. et APS

LORS DE SA PROCHAINE RÉUNION À VIENNE

L'Opep devrait reconduire ses quotas de production

Le plafond de production de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait être maintenu à 24,84 millions de barils par jour (MBJ), lors de la réunion ministérielle de l'organisation mercredi à Vienne, selon les avis de plusieurs responsables de pays membres de l'organisation et des experts. Le secrétaire général de l'Opep, Abdallah Salem Al Badri, avait indiqué mercredi dernier à Qatar lors des travaux du Congrès mondial du pétrole que le marché était suffisamment approvisionné et que les récents cours du brut, entre 100 et 120 dollars, étaient "satisfaisants". "Les craintes sur l'approvisionnement mondial de pétrole, accentuées par les événements du Printemps arabe, ne sont pas fondées", a-t-il ajouté.

M. Al Badri a dit avoir envoyé "des messages rassurants aux pays consommateurs en leur expliquant que ces craintes ne sont pas basées sur des données fiables".

La Libye est le seul pays pétrolier dans la région secoué par ces événements et dont la production devrait toutefois reprendre à la fin du premier semestre 2012 à 1,58 million de barils jour, a-t-il ajouté. De son côté, le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a estimé que le marché pétrolier "est

équilibré", laissant entendre que l'Algérie ne va pas défendre une hausse de la production lors de cette réunion. "Nous sommes en train d'étudier toutes les options et nous allons exprimer notre position la semaine prochaine", a déclaré M. Yousfi à la presse en marge de la session ministérielle animée par l'Algérie lors de ce Congrès. "Nous allons voir la semaine prochaine. Lors de cette réunion nous allons analyser la situation (du marché pétrolier) et nous allons prendre la décision après les consultations", a-t-il répondu à une autre question sur un probable maintien de la production de l'organisation pétrolière. L'examen du marché pétrolier international à la lumière des derniers développements sur la crise financière dans l'eurozone, le retour de la production de la Libye et le respect des quotas de production par les pays membres figurent au menu de cette session de l'Opep. Si le principe d'un maintien du plafond actuel de production fait partie d'un large consensus, d'autres questions liées à la discipline de production restent quant à elles posées. "Plus qu'un changement de quotas, les Etats pourraient donc s'entendre pour une meilleure discipline et un plus grand respect des quotas, afin d'adapter leur production

au retour de la Libye", estime un analyste du Centre d'études énergétiques mondiales (CGES), à Londres. Selon lui, le spectre de la crise iranienne, après le récent durcissement des sanctions occidentales contre Téhéran, devrait cependant planer sur la réunion de Vienne, d'autant que l'Iran assure cette année la présidence tournante de l'organisation. En cas d'embargo, il sera "très difficile" pour les Européens de remplacer les 450.000 barils qu'ils importent chaque jour d'Iran, a déjà averti M. El Badri.

Néanmoins, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, a assuré que le Royaume était prêt à compenser toute pénurie sur le marché, avec une production de brut montée en octobre à 9,45 mbj, contre 8,80 mbj il y a six mois, selon l'AIE.

L'Opep, si l'on inclut l'Irak, non soumis au système des quotas, produit au total 30,01 mbj, soit un tiers de l'offre mondiale. A deux jours de la réunion de Vienne, les prix du pétrole étaient en baisse lundi à l'ouverture de marché asiatique. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier perdait 18 cents à 99,23 USD et le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance 16 cents à 108,46 USD.

L'EFTG HONORE LES LAURÉATS

Quand la performance

et la compétitivité priment

L'école de formation en techniques de gestion (EFTG) a organisé, hier, à l'hôtel Hilton, une cérémonie de sortie des promotions de la 17e BTS, 4e certificat européen d'affaires et de la première promotion Bachelor business administration, en présence du ministre de la formation et de l'enseignement professionnelle, El Hadi Khediri, et de nombreuses personnalités du monde de l'économie et de la finance.

Relatant le rôle essentiel de l'EFTG en tant qu'accompagnateur de développement de l'entreprise sur la voie de la performance et de la compétitivité, la directrice générale de cette prestigieuse école, Amina Boukal Benabdeslem, a affirmé que "Avec les deux partenaires Daniel Rivet, directeur de l'ICN de Nancy, et Jérôme Caby, directeur de l'IEP Paris, nous développons une relation exemplaire nous permettant d'offrir à nos étudiants des programmes de formation de qualité et ouverts à l'international, tout en leur faisant l'économie de l'exil qui est toujours une épreuve pour eux et pour leurs parents".

Elle estime également que "l'EFTG a forgé une vision stratégique en mettant en œuvre une démarche visant à optimiser sa contribution à l'œuvre de modernisation du système de formation managériale en Algérie".

Benabdeslem ajoute que "cette vision est fondée sur la profonde conviction que l'économie algérienne, qui s'ouvre graduellement au monde et sur le monde, ne peut faire l'économie d'un réel investissement sur le capital humain qui constitue, aujourd'hui, la seule véritable et pérenne richesse d'une nation". Pour sa part, Hassan Khelifati, directeur général d'Alliance Assurances, qui parraine cette cérémonie, a indiqué à l'adresse des étudiants lauréats que "pour réussir, devez également acquérir, sinon développer des valeurs qui constitueront les vertus fondamentales composant votre fer de lance. Vous devez faire preuve d'une grande force de caractère et intégrer pleinement des qualités telles que la discipline, la ponctualité, la constance, l'honnêteté, mais aussi la modestie en toutes circonstances". Dans l'une de nos prochaines éditions, nous publierions une interview de la directrice manager de l'EFTG, Amina Boukal Benabdeslem.

A. A.

RELIZANE

261.000 qx de pommes de terre hors saison prévus

Une récolte de 261.000 quintaux de pommes de terre hors saison est prévue dans la wilaya de Relizane où la campagne de cueillette a été entamée à la mi-novembre dernier, selon la direction des services agricoles. La DSA a indiqué que cette récolte est prévue sur une superficie de 1.090 hectares situés principalement au niveau des périmètres irrigués du "Bas Cheliff" et "Mina" dans la région nord de la wilaya. Le rendement moyen de cette récolte pourra atteindre 250 quintaux à l'hectare et peut aller jusqu'à 300 qx/ha dans certaines zones à hautes potentialités productives telles que Hmadna et Yellel.

Les agriculteurs de la wilaya de Relizane ont repris, depuis l'année écoulée, la culture de la pomme de terre hors saison après un arrêt de dix ans, et ce à la faveur de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation à partir des barrages de "Sidi M'hamed Benaouda", "Gargar" et "Merdja Sidi Abed", ainsi que les eaux des forages répartis à travers la wilaya.

Le volume d'eau consacré à l'irrigation agricole est passé en l'espace de deux années de 40 millions de mètres cubes à 60 millions m³, selon les services de la direction de l'hydraulique. La production de la pomme de terre saisonnière et hors saison a atteint, lors de cette saison agricole dans la wilaya de Relizane, 982.000 quintaux.

TIZI OUZOU, LOGEMENT RURAL

Un moyen de pallier la rareté du foncier

La formule d'aide à l'habitat rural dans la wilaya de Tizi-Ouzou constitue, pour beaucoup de communes et de ménages, un moyen de "contournement" de la rareté du foncier public constructible sur lequel sont édifiés d'autres types de logements, tels que ceux du social et du promotionnel aidé, a-t-on constaté au niveau de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

PAR MEHDI BOUZIANE

"**C**et état de faits est à l'origine d'un engouement prononcé pour le logement rural, à travers les 67 communes de la wilaya, notamment depuis le relèvement à 700.000 DA de l'aide à l'autoconstruction", a indiqué le chef de service du logement au niveau de la Dlep, qui a fait état de plus de 85.000 demandes d'aide pour ce type d'habitat soumises, en 2011, au fichier national de contrôle de la Caisse nationale du logement (CNL), pour déterminer l'éligibilité des postulants.

Cette demande globale a été satisfaite à hauteur d'un peu plus du tiers, par l'octroi à la wilaya, au titre du présent quinquennat, de quelque 30.000 aides à l'habitat



rural d'un montant global d'au moins 21 milliards DA. L'intérêt accordé à l'autoconstruction au niveau de cette région du pays, qui en fait une tradition, voire un principe du compter sur soi, s'est accru davantage, selon M. Meghlati, "conséquent à l'accord, donné en 2010 par le ministère de tutelle, pour la réalisation de constructions en surélévation (R+1 et R+2)". Cette nouvelle disposition "fait actuellement le bonheur de parents exploitant un bien foncier dans l'indivision, à condition que le bénéficiaire de cette dérogation fournisse un certificat de possession en copropriété", a-t-il assuré en rappelant, qu'avant l'avènement de cette disposition, la loi n'autorisait que des constructions en rez-de-chaussée.

Ce programme fait l'objet d'une réparti-

tion sur les communes, selon des critères tenant compte de la taille de la population de chaque collectivité, mais aussi d'équilibre inter-régions, pour compenser les communes n'ayant pas bénéficié de programmes de logements sociaux, faute de disposer d'assiettes foncières relevant du domaine privé de l'Etat, assure-t-on.

Dans ce contexte, il est à noter que plus de 90% des terres de la wilaya relèvent de la propriété privée de particuliers, et que 22 com-

munes sur les 67 que compte la wilaya ne disposent pas d'un portefeuille foncier public. Aussi, a-t-on évoqué la nécessité de les doter d'un fonds spécial pour l'acquisition de terrains destinés à accueillir des projets d'équipement public, un vœu maintes exprimé par les autorités locales, mais sans jamais se concrétiser.

Selon la même source, il a été alloué à la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis 2004, un total de 64.320 aides à l'auto construction, tous programmes confondus, ayant donné lieu à la réalisation de 28.700 habitations alors que 25.171 sont en cours réalisation et 10.450 non lancées "pour cause de formalisation de leurs dossiers ou de difficultés rencontrées par les bénéficiaires dans la mobilisation de l'apport personnel".

M. B.

JIJEL, LUTTE CONTRE LA MINEUSE DE LA TOMATE

Acquisition de pièges à phéromone

Afin de lutter contre la mineuse de la tomate qui fait des ravages dans plusieurs régions d'Algérie productrices de ce fruit, d'importantes quantités de pièges à phéromone sont "en cours d'acquisition", a indiqué une responsable du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

BOUZIANE MEHDI

C'est en marge d'une journée d'étude consacrée à cet insecte prédateur que la représentante du ministère de l'Agriculture a indiqué qu'une quantité de 1,1 million d'unités de pièges à phéromone a été acquise depuis 2009 dans le cadre de la lutte contre ce parasite, appelé également "tuta absoluta".

Selon Mme Sofia Touadi, de la Direction de la protection des végétaux et du contrôle technique (DPVCT), le ministère a adopté, contre cette mineuse de la tomate, une stratégie qui s'appuie sur la lutte biologique en utilisant les pièges à phéromone, un appât chargé d'hormones sexuelles odorantes destiné à attirer les insectes pour réduire l'infestation du fruit.

Découvert en Algérie en 2008, cet

insecte s'est largement répandu dans les cultures de tomate, affectant aussi bien la qualité que la quantité de ce produit, très consommé par les ménages.

Lors de cette journée d'information et de sensibilisation initiée par le MADR, avec la participation d'un consultant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre d'un projet de coopération de lutte contre cet insecte, plusieurs communications se rapportant à la stratégie de lutte (lutte culturale, lutte biotechnique, biologique...) ont été présentées devant une assistance composée essentiellement d'agents communaux vulgarisateurs et de producteurs de tomate des wilaya de Jijel, Skikda et Constantine, souligne l'APS.

Selon un responsable local de la Direction des services agricoles, quelque 4.000 serres et 155 hectares réservés à la culture de la tomate ont bénéficié gratuitement de pièges à phéromone.

"Au cours de l'exercice agricole 2008-2009, qui avait coïncidé avec l'apparition de cet insecte prédateur, il n'y a eu pratiquement aucune production de tomate au niveau de certaines zones censées être productrices, comme Oued Adjoul et Oued Zhor", a rappelé à l'APS le même respon-



sable, précisant que le taux d'infestation y avait atteint les 100%, avant de s'étendre à d'autres localités de la région, précisant qu'actuellement, les besoins de ce procédé de lutte biologique, fournis gratuitement par le ministère de l'Agriculture, sont "largement couverts".

Un représentant de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) a, de son côté, mis en garde les producteurs contre l'utilisation de produits phytosanitaires "sans consultation préalable de l'inspecteur ou des agents communaux vulgarisateurs".

Contactés par l'APS, des responsables du MADR ont affirmé que des rencontres similaires seront animées durant les prochains jours dans d'autres wilayas du pays, à l'exemple de Biskra et de Boumerdès.

B. M.

CONSTANTINE, ENFANTS HANDICAPÉS MOTEURS

Réception prochaine d'un centre régional médico-pédagogique

Le secteur de l'action sociale sera renforcé dans quelques mois à Constantine par l'ouverture d'un centre régional médico-pédagogique pour enfants handicapés moteurs, a indiqué la Direction de l'action sociale (DAS).

Cet établissement en cours d'achèvement à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, premier du genre dans la wilaya de Constantine, est destiné à "alléger les souffrances des parents de jeunes personnes aux besoins spécifiques, âgés entre 6 et 18 ans, aujourd'hui contraints de se déplacer pour une prise en charge vers le centre spécialisé de Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)". Ce nouveau centre, d'une capacité d'accueil de 120 pensionnaires en



internat, desserrera également la forte pression exercée sur cette dernière structure qui éprouve des difficultés à répondre à une demande sans cesse croissante, a encore indiqué la même Direction.

ORAN, TRAMWAY

Les premiers essais programmés pour mars

Les premiers essais du tramway d'Oran sont programmés pour mars prochain, a annoncé le directeur régional de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA). Cette première phase d'essai prévu va permettre de tester les rames, la motrice et d'autres installations techniques sur une section de la zone Sidi Maârouf où se trouve la station de traction jusqu'à haï USTO, a souligné le même responsable lors d'un conseil de l'exécutif de la wilaya.

Il s'agit d'un test à blanc, sans voyageurs, qui sera effectué le long de cette plate-forme, a expliqué le même responsable en indiquant que les tests seront étendus progressivement jusqu'à la mise en service définitive du tramway.

Le taux d'avancement des travaux de ce

moyen de transport moderne est de 77%, a révélé le même responsable, indiquant que l'achèvement des voies est prévu pour avant le premier semestre 2012 pour l'ensemble du tracé.

Dans son intervention, le wali d'Oran, M. Mohamed Boudiaf, a instruit les responsables pour libérer la semaine prochaine les voies à la circulation automobile, notamment le côté droit du boulevard Maâta-Mohamed Lahbib et celui du boulevard Mascara.

En ce qui concerne le choix des matériaux devant paver le sol du tracé du tramway, il est prévu une réunion dimanche prochain au siège de la wilaya, en présence des élus et responsables locaux pour présenter les différentes variantes pour

Lancée en réalisation à la fin de l'année 2010, le centre de Constantine à rayonnement régional s'ajoutera au centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux, réalisé dans la commune de Didouche-Mourad, au nord de Constantine, a rappelé la DAS.

La wilaya de Constantine, où sont dénombrés quelque 36.000 personnes aux besoins spécifiques, tous handicaps confondus, dispose actuellement de 13 centres spécialisés, dont quatre centres psychopédagogiques pour handicapés mentaux, une école pour jeunes aveugles et sourds-muets et un foyer pour l'enfance assistée.

APS



l'aménagement des carrefours situés sur la plate-forme du tramway.

Pour ce qui est du futur métro d'Oran, les études ont été lancées et confiées à un bureau d'études espagnol, a révélé le directeur des transports de la wilaya, M. Khaled Talha.

APS

KHENCHELA 140 emplois générés par le programme "Blanche Algérie"

Pas moins de 140 postes d'emploi ont été créés en 2011 dans la wilaya de Khenchela par des projets initiés à la faveur du programme "Blanche Algérie", a indiqué la Direction de l'action sociale. Suivant les propositions faites au ministère de la Solidarité nationale et de la famille, ces projets de proximité devraient connaître une augmentation en postes de travail dès 2012, a estimé la DAS. Un seul projet de proximité coûte en moyenne trois millions de dinars. Sa gestion et son exécution sont prises en charge par de jeunes chômeurs pour une durée de travail renouvelable, allant de 6 à 9 mois. Sept personnes sont en moyenne employées dans ces projets portant, notamment, sur l'exécution de travaux d'assainissement et d'hygiène. La commission des affaires sociales de l'APW de Khenchela a estimé que le nombre d'emplois générés par ce programme reste limité en dépit de l'augmentation enregistrée par rapport à l'année 2009 au cours de laquelle 89 postes avaient été créés. Trente et un projets du programme des activités pour besoins collectifs, sur 66 projetés, ont été engagés permettant la création de 563 emplois temporaires dans les secteurs des forêts, de l'hydraulique et des travaux publics. Ces projets sont confiés à de petites entreprises locales, selon la Direction de l'action sociale.

EL-BAYADH Le barrage de Larouiya atteint son niveau maximum



Une réserve accumulée en eau estimée à 123 millions de mètres cubes a été enregistrée au niveau du barrage de Larouiya, commune de Brezina, suite aux dernières pluies qui se sont abattues sur la région, a-t-on appris du directeur des ressources en eau de la wilaya d'El-Bayadh. Les importantes pluies ont permis de porter la réserve en eau à son maximum dans ce barrage, soit un taux "record" enregistré, a indiqué M. Abderrahmane Ourabi, précisant que ces pluies ont été des plus salvatrices pour l'ouvrage en question qui était presque à sec. Situé à proximité de la région agricole de Dayet El-Bagra, couvrant 1.200 hectares, cet ouvrage hydraulique revêt une grande importance au regard de sa contribution au développement de l'investissement agricole dans la région, a-t-il affirmé. Réceptionné en 2001, le barrage de Larouiya, ayant une capacité de stockage de 123 millions de mètres cubes, assure l'alimentation en eau d'irrigation les différents périmètres agricoles de la région de Brezina et de ses environs, a-t-on indiqué à la Direction des ressources en eau de la wilaya d'El-Bayadh.

APS

ARGENTINE

Cristina Fernandez prête serment

Cristina Fernandez a prêté serment samedi à la tête de l'Argentine pour un second mandat en promettant d'améliorer la compétitivité de l'économie de ce poids lourd de l'Amérique latine. La présidente sortante a été facilement réélue le 23 novembre, dès le premier tour de la présidentielle, bénéficiant à la fois de la forte croissance économique et d'une vague de sympathie après le décès de son mari, l'ancien président Nestor Kirchner. Cristina Fernandez, qui est âgée de 58 ans, a promis "d'approfondir le modèle" qu'il avait lancé en 2003. Portant toujours le deuil de son mari, la présidente, visiblement très émue, a reçu l'écharpe présidentielle des mains de sa fille devant des partisans enthousiastes réunis devant la "Casa Rosada" (Maison rose), le palais présidentiel. L'oratrice, très attachée aux valeurs sociales du péronisme, a défendu le modèle argentin par rapport à celui des pays développés. Elle a ajouté dans son discours d'investiture : "Notre projet national continuera jusqu'à la disparition du dernier pauvre (en Argentine) !".

PALESTINE

Le Fatah maintient la candidature de Mahmoud Abbas

Le parti palestinien, Fatah, a affirmé son attachement à la candidature du président Mahmoud Abbas à la prochaine élection présidentielle, expliquant qu'"il n'envisage pas de proposer un autre candidat en temps actuel". "Les circonstances actuelles nous demandent de maintenir Abou Mazen (Abbas) à la présidence", a déclaré à la presse un membre du comité central du parti Fatah, Abbas Zaki. Fatah a expliqué le maintien de la candidature du président Abbas à la prochaine élection par "le succès diplomatique réalisé par Abou Mazen", notamment après l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière à l'Unesco. "Le président Abbas a réussi à réunir la communauté internationale autour de la cause palestinienne", s'est réjoui M. Zaki, appelant à poursuivre les efforts et la lutte contre l'occupation israélienne. "Israël ne veut pas de la candidature de M. Abbas et il planifie à lui trouver un remplaçant", a estimé le membre du parti Fatah, assurant que ces plans israéliens seront voués à l'échec. M. Zaki a estimé qu'"en ce temps de guerre acharnée menée par Israël, les Palestiniens ne peuvent pas aller chercher un autre candidat". "C'est lui (M. Abbas) qui avait pu arrêter en septembre le processus de paix et recourir à l'ONU pour demander les droits légitimes du peuple palestinien", a-t-il insisté. En mai dernier, le parti Fatah et le mouvement Hamas, et l'ensemble des factions palestiniennes ont signé au Caire un accord de réconciliation nationale, prévoyant la formation d'un gouvernement d'entente, chargé d'organiser les prochaines élections générales.

APS

APRÈS SEPT ANS D'EMPRISONNEMENT EN FRANCE

Noriega extradé vers le Panama

Le général Manuel Noriega, qui a purgé en France une peine de sept ans d'emprisonnement pour blanchiment de fonds provenant du trafic de drogue, a été être extradé dimanche matin vers le Panama.

Sous bonne garde, escorté par quatre véhicules et plusieurs motos, Manuel Antonio Noriega a quitté la prison de La Santé, à Paris, pour rejoindre l'aéroport d'Orly. Un médecin faisait partie de l'équipe de responsables panaméens escortant Manuel Noriega au Panama.

"Les autorités françaises ont remis, ce jour, Manuel Noriega aux autorités panaméennes en vue de son extradition vers le Panama", a annoncé le ministère français de la Justice dans un bref communiqué. Les autorités panaméennes avaient lancé

deux demandes d'extradition contre l'ex-dictateur auxquelles les autorités judiciaires avaient donné un avis favorable.

L'ancien homme fort du Panama, Manuel Noriega, âgé de 77 ans, était réclamé par son pays pour y être rejugé pour deux crimes pour lesquels il a été condamné par contumace.

Extradé le 26 avril 2010 des Etats-Unis vers la France, Manuel Noriega a été condamné en juillet dernier à sept années de prison pour blanchiment de fonds provenant du trafic de cocaïne lié au cartel colombien de Medellin.

Aux Etats-Unis, Manuel Noriega a été condamné à 40 ans de prison pour trafic de drogue et extorsion de fonds en 1992, une peine réduite à 30 ans, puis à 17 ans en

1999. Il avait été détenu par les Etats-Unis après sa capture, peu après l'intervention des troupes américaines au Panama pour le renverser fin 1989.

AP



LIGUE ARABE

Conférence internationale de soutien à Al Qods en janvier à Doha

Une conférence internationale de soutien à Al Qods, décidée par le sommet arabe de Syrte, aura lieu en janvier prochain à Doha, a annoncé dimanche la Ligue arabe.

Selon le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Mohamed Sabih, cette conférence devra examiner les moyens visant à soutenir la ville d'Al Qods et à lutter contre les violations israéliennes visant la judaïsation des lieux sacrés dans les territoires palestiniens occupés.

Elle portera sur plusieurs thèmes, notamment "Al Qods et le droit international", "Al Qods et l'histoire", "Al Qods et les violations israéliennes" et "le rôle des organisations de la société civile dans la défense et la protection d'Al Qods".

Il a ajouté que cette conférence devra traiter aussi de la "situation dangereuse qui prévaut dans la ville sainte", notamment la politique israélienne de colonisation, de démolition des maisons, d'expulsion des Maqdessis et de fermeture des établisse-



ments palestiniens dans les territoires occupés.

Dans ce sens, il a fait savoir que la Ligue arabe proposera à la conférence un document de travail portant sur la dynamisation du rôle des organisations de la société civile dans la défense de la cité sainte. M. Sabih a souligné que le monde

arabe et islamique est appelé à agir pour mettre un terme à ces actes et aux provocations israéliennes à Al Qods. Dans des récentes déclarations, l'ambassadeur de Palestine au Caire et son délégué permanent auprès de la Ligue arabe, Barakat Al Farra avait souligné l'importance de cette conférence internationale pour la protection d'Al Qods contre les agressions israéliennes, appelant à la mobilisation de tous les efforts pour assurer le succès à cette manifestation. Il a, dans ce sens, mis en garde contre les plans israéliens visant la judaïsation de la ville sainte, faisant savoir que 15 milliards de dollars ont été consacrés par Israël pour mettre en oeuvre ses manœuvres de judaïsation. La conférence internationale de Doha sera organisée sous l'égide de la Ligue arabe et avec la participation de tous les Etats arabes, les syndicats, les institutions et les organisations de la société civile, pour défendre et protéger Al-Qods à tous les niveaux.

APS

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE TUNISIENNE

Adoption de la loi relative à l'organisation des pouvoirs publics

L'Assemblée constituante tunisienne a adopté, samedi soir, la loi portant organisation des pouvoirs publics qui permettra au pouvoir exécutif la gestion des affaires courantes du pays pendant la seconde période de transition.

Cette loi définit les prérogatives des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et prévoit ainsi l'élection d'un président provisoire, la formation du gouvernement dans les prochains jours et le redémarrage des institutions tunisiennes.

La Constituante élue le 23 octobre dernier aura à élaborer une nouvelle constitution en remplacement de la constitution de 1959 gelée au lendemain de la chute de

l'ancien régime le 14 janvier dernier.

Le président de l'Assemblée constituante, Mustapha Bendjaafar, a qualifié l'adoption de la nouvelle loi de "moment historique et de nouveau départ pour la Tunisie". Il a annoncé que l'élection du président de la République aura lieu lundi.

Le candidat à la présidence est choisi par vote secret à la majorité absolue (50 % +1) parmi les candidats proposés, chacun, par au moins 15 membres de l'Assemblée constituante.

Dans le cas où aucun candidat n'obtient la majorité absolue des membres de la Constituante au premier tour, un deuxième tour sera organisé entre les candidats



ayant obtenu le plus de voix. En cas d'égalité, la candidature du candidat le plus âgé sera retenue.

APS



SALON DE L'AUTOMOBILE D'ORAN, AUTOWEST 2011

Nouvelle Opel Astra 2.0 CDTI 130 ch exposée

Page 13



Chana Alsvin Hatchback en avant- première

Page 12



Mini Cooper Coupé crée l'évènement

Page 14



PROJET D'USINE AUTOMOBILE RENAULT EN ALGÉRIE

Carlos Tavares, DG de Renault, bientôt à Alger

Selon les déclarations du ministre algérien de l'Industrie des PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmaradi, le directeur général du groupe Renault, M. Carlos Tavares, sera à Alger le 13 janvier pour finaliser les négociations sur le projet de l'usine Renault en Algérie.

Annoncé en direct sur les ondes de la radio chaîne Une, le directeur général de Renault sera accompagné d'une importante délégation où trois groupes de travail sont déjà formés. Ils s'attelleront à développer trois aspects importants du projet : Inspection du site d'implantation de

l'usine dans la région de Bellara, évaluation des entreprises qui activeront dans le projet. Quant au dernier groupe, il se penchera sur l'aspect juridique du projet. M. Benmaradi affirme, par ailleurs, que le projet est en phase de finalisation après cinq rounds de négociations entre les deux parties.



SALON DE L'AUTOMOBILE D'ORAN

Chana Alsvin Hatchback en avant-première



Le stand de Vedis Automobile (distributeur de la marque Chana en Algérie), accueille en avant-première la version Hatchback de la berline chinoise Alsvin, déjà commercialisée sur le marché local. Chana Alsvin est un véhicule qui reflète une montée en gamme notable de la marque Chana. Après avoir introduit la version tricorps de l'Alsvin, Vedis Automobiles annonce l'arrivée de la version Hatchback, une 5 portes aux lignes séduisantes qui sera proposée au public au tarif de 945.000 dinars TTC (Taxe VN incluse). Alsvin Hatchback est commercialisée avec la même motorisation que la version Tricorp, en

l'occurrence le 1.5l essence de 07 cv, couplée à une boîte à vitesse manuelle à cinq rapports.

En plus d'un look sympathique, un niveau de finition acceptable et un prix de lancement concurrentiel, Alsvin Hatchback offre une belle palette d'équipements avec deux airbags (conducteur et passager), ABS et EBD, commande numérique au volant, climatisation, 4 vitres électriques, verrouillage de sécurité enfants, rétroviseurs électriques avec glace anti-reflets, jantes alliage, radio CD MP3, feux antibrouillards, poignées de porte ton caisse, signal sonore en cas d'ouverture des portes ...

Chevrolet Spark, Sail et Cruze s'embourgeoisent



Diamal Chevrolet participe au salon de l'automobile d'Oran (Autowest 2011) avec des nouveautés et des remises. Une nouvelle motorisation équipe désormais la dernière génération de la Spark déjà commercialisée en Algérie, il s'agit du bloc moteur 1.2l essence de 82ch qui remplacera à terme le 1.0l qui équipe la new Spark depuis son lancement dans nos contrées.

Selon le directeur commercial de la marque Chevrolet M. Youcef Hadji, la nouvelle Chevrolet Spark sera proposée avec les deux moteurs (1.0l et 1.2l) le temps que le client adopte le nouveau moteur. Le nouveau moteur affiche les mêmes consommations que

le 1.0l et offre plus de performances. Sur un autre chapitre et pour répondre aux attentes des clients de la marque et conforter le succès de la Chevrolet Sail sur le marché, Diamal lance une nouvelle finition de la Sail, la 1.4 en version 4 et 5 portes en finition "Exclusive", avec des équipements en plus comme le double Airbags, l'ABS, le toit ouvrant, le radar de recul, les feux antibrouillard, ainsi qu'un intérieur noir, donnant une meilleure qualité perçue. Le tarif catalogue de la Chevrolet Sail 1.4 Exclusive est affichée à 1.250.000 DA TTC pour les deux carrosseries, berline et 5 portes. Elle sera proposée prochainement en achat Hors Droit de douane (HDD). Pour la Chevrolet Cruze qui gagne

de plus en plus le cœur des Algériens, elle adopte une nouvelle motorisation en l'occurrence le 1.8l essence de 140ch, de dernière génération, offrant des performances de haut niveau et des consommations légèrement supérieures à la version 1.6L. Côté équipements, elle sera plus pourvue que la version 1.6l avec, notamment, l'adoption de 6 airbags, le régulateur de vitesse et l'ESP sur la version BVA. Pour ce qui est du prix, elle est affichée dès son lancement à 1 790 000 DA TTC en transmission manuelle et 1 890 000 DA TTC en boîte automatique 6 rapports avec passage séquentiel. Il est à noter que ces nouvelles finitions seront disponibles en concession très prochainement.

Citroën fait le plein de remises



Saida Citroën ne rate aucune occasion pour se rapprocher davantage de sa clientèle mais aussi de conquérir le cœur de nouveaux prétendants à la marque aux chevrons et qui sont à la recherche de véhicules de qualité supérieure, de confort et de plaisir de conduite.

Le représentant régional de Saida Citroën expose tous les modèles de la marque aux chevrons commercialisés en Algérie, au salon de l'automobile d'Oran (Autowest 2011). Aussi des remises promotionnelles sont offertes à cette occasion. Durant toute la période du salon, Saida Citroën offre des remises sur la nouvelle Citroën C3 comme suit :

- 20.000 DA de remise sur la finition Black Edition -
- 40.000 DA sur la version essence 1.4 de 75 ch -
- 80.000 DA sur la version diesel SX 1.4 HDI de 70 ch
- 80.000 DA sur la finition Zénith 1.6 VTI BVA 120 ch -
- 70.000 DA sur la compacte Citroën C3 Picasso elle est donc cédée à 1.785.000 DA TTC.

Pour la nouvelle C4, le nouvel acquéreur trouvera au salon des remises comme suit :

- 50.000 DA de remise sur la version Attraction 1.6 ess 110 ch
- 50 000 DA de remise sur la version Confort 1.6 VTI de 120 ch
- 50 000 dinars de remise sur la version 1.6 HDi de 90 ch
- 60 000 DA sur la série limitée PHOENIX Plus 1.6 HDi de 110 ch.

Le Citroën C4 Picasso nouvelle génération est notamment concerné par cette formule de fin d'année puisque les nouveaux clients pourront repartir avec le véhicule avec une baisse de 130.000 DA sur les versions 5 et 7 places disponible avec le moteur 1.6 HDi de 110 ch FAP. La grande routière Citroën C5 se distingue par une remise de 200.000 DA. Elle est équipée du moteur 2.0 HDi de 138 ch. Pour la C5 relookée, Saida Citroën propose une remise de 80.000 DA sur les trois finitions commercialisées en Algérie (Dynamique 2.0 HDi 138 ch, Dynamique Plus de 138 ch et Exclusive 2.0 HDi de 160 ch en BVM et BVA).

Le concessionnaire propose également des remises fortes intéressantes sur sa gamme utilitaire :

- 50.000 DA de remise sur le Nemo T6lé 1.4 HDi de 70 ch -
- 50 000 DA de remise sur le Berlingo First 600 kg (1.4 ess de 75 ch) -
- 50 000 DA de remise sur le Berlingo First 600 kg (1.9 d de 71 ch) -
- 50 000 DA de remise sur le nouveau Berlingo T6lé 1.6 ess 90 ch -
- 50 000 DA de remise sur le Berlingo 1.6 HDi 92 ch niveau 2 et châssis long -
- 70 000 DA de remise sur le berlingo 1.6 HDi de 75 ch -
- 90 000 DA de remise sur le Jumpy 1.6 HDi de 92 ch (charge utile 988 kg) -
- 90 000 Da de remise sur le Jumpy 1.6 HDi de 92 ch (charge utile 1200 kg) -
- Entre 60 000 et 100.000 DA de remise sur le fourgon Jumper.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ORAN, AUTOWEST 2011

Nouvelle Opel Astra 2.0 CDTI 130 ch exposée

Lancée sur le marché algérien en mai 2010, en version Enjoy et Cosmo et en motorisation 1.6 ess 115 ch, Opel Algérie, filiale du concessionnaire multimarques Diamal, vient de lancer, à l'occasion du Salon de l'automobile d'Oran, Autowest, la version diesel du même modèle.



Le véhicule embarque le moteur 2.0 CDTI, développant 130 ch dans une finition Cosmo. Le 2.0 CDTI développe 130 ch avec un couple de 300 Nm affichant une consommation mixte de 5.8l au 100Klm. La motorisation diesel est couplée à une boîte de vitesses manuelle à six rapports. Une nouvelle qui fera certainement des heureux auprès des fidèles de la marque allemande qui progresse au fil des mois.

En matière d'équipements de sécurité, la nouvelle Astra diesel est disponible avec l'anti - démarrage électronique, l'ABS, l'ESC, l'ESP, l'EBD, 6 airbags et renforts latéraux, phares antibrouillard et phare bi-xénon adaptatif (AFL). Pour le confort des occupants, les nouveaux propriétaires découvriront la climatisation bizona, le toit ouvrant, le kit Bluetooth, les radars de stationnement, la radio CD MP3 avec un système de 7 haut-parleurs, le régulateur de vitesses, le toit ouvrant, le frein à main automatique avec aide au démarrage en côte, le verrouillage centralisé des portes, les sièges ergonomiques typés sport, l'allumage automatique des feux, le détecteur de pluie, l'ordinateur de bord, les vitres électriques avant et arrière.

L'Astra 2.0 CDI 130 ch Cosmo est proposée exclusivement pour le salon au prix de 2.890.000 DA soit une remise de 110.000 DA et 2.290.000 DA en licence Moudjahidine. Il est à noter que la

berline compacte est également commercialisée en version Sport équipée du moteur 1.6 essence Turbo développant pas moins de 180 Ch. Il est utile de rappeler que la gamme Opel en Algérie est composée de l'Opel Corsa en essence et en Diesel ainsi que l'Insignia dans sa version Exclusive en essence et Cosmo Opc Line en Diesel. Par ailleurs et à l'occasion du salon d'Oran, des remises sont annoncées allant de 30.000 à 160.000 DA sur toute la gamme Opel.

Autowest 2011 Suzuki, des remises et des cadeaux

Présent au salon de l'automobile d'Oran (Autowest 2011), le distributeur algérien de Suzuki (Elsecom Motors) expose toute sa gamme de véhicules particuliers, très appréciée par la clientèle algérienne notamment ses citadines populaires.

Pour preuve de la réussite de la gamme japonaise en Algérie, les ventes record réalisées par les deux citadines Maruti 800 et la Suzuki Alto. Ses deux modèles sont revenues à la charge en créant l'événement par les nombreuses commandes faites durant la période du salon.

A l'instar de ces deux modèles qui font les beaux jours de Suzuki Algérie, le concessionnaire présente notamment la nouvelle Alto K 10 DLX AC qui partage avec la Suzuki Celerio la GLX+CLIM sa motorisation économique le 1.0 litre essence de 67 ch. La Suzuki Swift 1.5 essence de 100 ch, le Suzuki SX4 et le SUV Grand Vitara.

Par ailleurs, à l'occasion de cet événement, Suzuki offre des cadeaux et des remises sur l'achat d'un de ses modèles exposés.



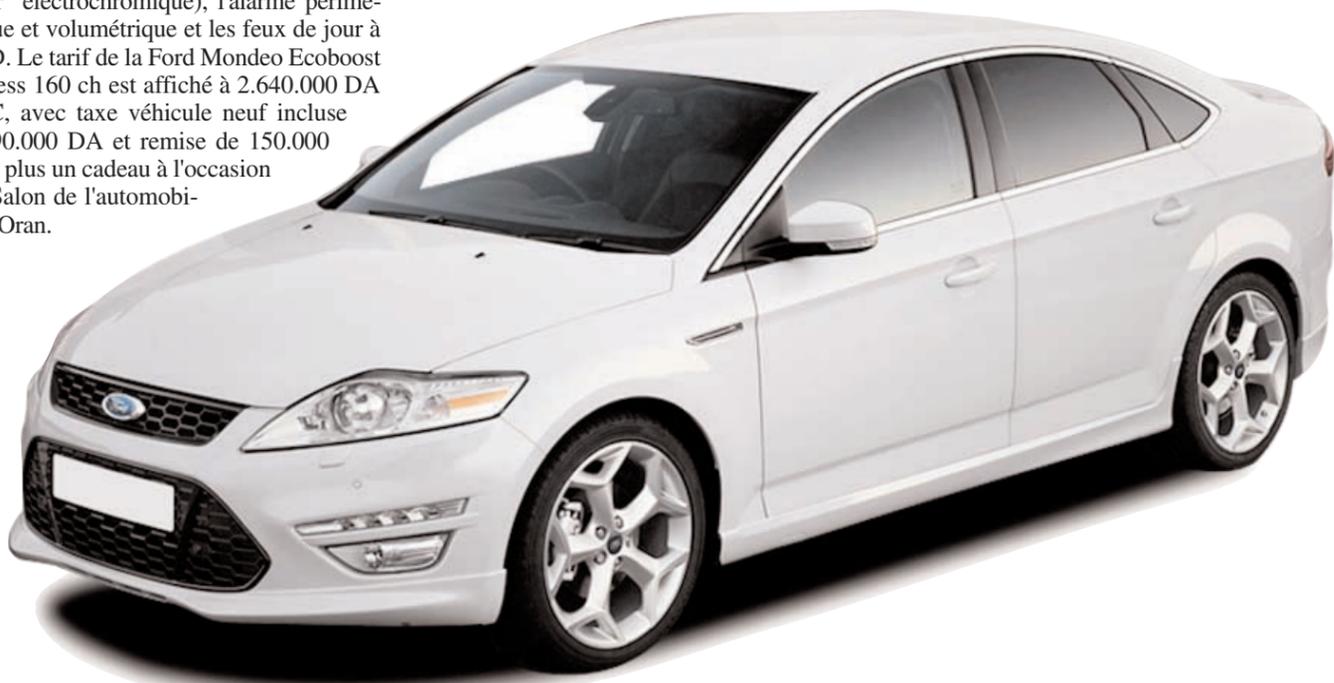
SALON DE L'AUTOMOBILE D'ORAN, AUTOWEST 2011

La Ford Mondeo Ecoboost 1.6 ess 160 ch en vedette

Pour le Salon de l'automobile d'Oran, Autowest, Elsecom Ford a exposé une nouveauté pour sa clientèle de l'ouest du pays ; il s'agit de la nouvelle berline Ford Mondeo 1.6 Ecoboost de 160 ch, finition Titanium Sport Pack.

Ford Algérie expose ainsi pour sa clientèle, son modèle berline richement équipé avec la nouvelle motorisation essence 1.6 Ecoboost à injection directe de 160 ch à 5700 tr/mn avec un couple maxi de 240 Nm à 4500 tr/mn. Le nouveau bloc est associé à une boîte de vitesses manuelle à 6 rapports. Dotée des équipements de sécurité de dernière génération, la berline Ford Mondeo est proposée avec ABS avec répartiteur électronique de freinage (EBD), ESP+Aide au freinage d'urgence, huit airbags, projecteurs antibrouillard, feux de détresse en cas de freinage d'urgence et sonar de recul (avant et arrière). Au chapitre des équipements dédiés au confort des occupants, on y trouve à bord : vitres électriques AV&AR, ordinateur de bord monochrome avec commandes au volant HMI, double verrouillage centralisé, seconde clé à télécommande, radio CD SONY + 8HP avec kit bluetooth intégré + clé USB, jantes Alliage 17" et air conditionné à régulation automatique Bi-Zone. Ajoutons à cela, l'allumage automatique des phares (uniquement disponible avec les essuie-

glaces automatique et le rétroviseur intérieur électrochromique), l'alarme périmétrique et volumétrique et les feux de jour à LED. Le tarif de la Ford Mondeo Ecoboost 1.6 ess 160 ch est affiché à 2.640.000 DA TTC, avec taxe véhicule neuf incluse de 90.000 DA et remise de 150.000 DA, plus un cadeau à l'occasion du Salon de l'automobile d'Oran.



ELSECOM VÉHICULES INDUSTRIELS
(DAEWOO TRUCKS ET BUS)

**Jusqu'à 300.000
dinars de remise**



Au dernier mois de l'année, Elsecom Véhicules Industriels, représentant officiel de Daewoo Trucks et de Daewoo Bus annonce une vague de promotions de fin d'année sur sa gamme de camions. Ainsi, des remises sont annoncées jusqu'à 300.000 dinars sur certains modèles.

Valable jusqu'au 31 décembre 2011, les nouvelles offres promotionnelles sont appliquées sur la gamme des camions Daewoo à travers l'ensemble du réseau de distribution en Algérie. Les futurs clients doivent faire leurs achats avant la fin du mois « commandes/livraisons », ceci afin de pouvoir bénéficier de la ristourne.

Le détail des promotions est établi comme suite :

*300 000 DA pour le Daewoo Tracteur 4X2.
*250 000 DA pour le Daewoo Benne 12m3.
*150 000 DA pour le Daewoo Tracteur 6X4, le Plateau 4X2, le Châssis Nu 4X2 et le nouveau Tracteur 4X2 415cv M2SNE.
*100 000 DA pour le Daewoo Benne 15m3.

Il est à noter que les remises s'appliquent dans la mesure du stock disponible.

Mini Cooper Coupé crée l'évènement



Après le lancement et le succès du Mini Countryman, la nouvelle Mini Coupé vient étoffer la gamme de la marque en Algérie. Ainsi, le cinquième modèle de la marque britannique représente une réinterprétation de la catégorie des voitures de sport particulièrement compactes. Le nouveau modèle de Mini est présenté au grand public par Bavaria Motors Algérie, filiale du Groupe Diamal, à l'occasion du salon de l'automobile d'Oran Autowest 2011. Premier véhicule premium de ce type, le Mini Coupé transpose les gènes sportifs de la marque Mini de manière authentique à un concept automobile moderne.

Le Mini Coupé séduit par son agilité et ses performances routières accrues. Le

choix des moteurs, le réglage du châssis, la répartition des masses et les qualités aérodynamiques ont été entièrement placés sous le signe de la performance optimale. En outre, le concept strictement biplace s'exprime sans équivoque à travers le style, tant intérieur qu'extérieur, et met en valeur l'originalité du nouveau modèle. Ce coupé biplace affiche une longueur de 3 734 mm, une largeur de 1 683 mm et une hauteur de 1 384 mm. Son empattement est de 2 467 mm. La hauteur de carrosserie du nouveau modèle est, quant à elle, nettement moins importante. Le coupé britannique se voit proposer les moteurs essences et diesel les plus puissants de la marque. Leur technologie repose sur le savoir-faire exceptionnel de BMW Group. Le Mini Coupé peut

être personnalisé, notamment grâce à une riche gamme de teintes de carrosserie, surtout que l'intérieur du véhicule peut accueillir différentes couleurs, alors qu'il embarque des garnitures de sièges et des équipements qui s'ajoutent à d'autres options spécifiques au modèle. Sur le marché local, Mini Cooper Coupé est disponible avec un moteur de 122ch à l'athlète de pointe, le Mini John Cooper Works Coupé fort de 211 ch, et le Mini Cooper S Coupé de 184 ch.

Le Mini Coupé est proposé à partir de : 2.850.000,00 DA en licence. A titre promotionnel, son prix de lancement est équivalent à la version Hatch/R56. Par ailleurs, la Mini Coupé est garantie durant 3 ans ou 80.000 km.

RENCONTRE AUTOUR DES MUSIQUES ÉLECTRONIQUES ET EXPÉRIMENTALES

Première édition de *Pulsation Sonore*

Les musiques électroniques et expérimentales se regrouperont, soit jusqu'au 17 décembre grâce à un collectif de jeunes qui organise la première édition de « *Pulsation Sonore* ». Cette rencontre se tiendra au musée national des Beaux-arts d'Alger.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avec cette première manifestation du genre, ce collectif baptisé *Pulsation Sonore*, regroupe des jeunes passionnés pour lesquels l'art n'a ni forme ni lieu privilégiés mais s'étend à la vie elle-même. Ses activités couvrent de nombreux champs d'expression : de la musique à la performance et à l'art vidéo. Héritier de l'avant-garde dadaïste, *Pulsation Sonore* se révèle inséparable d'un esprit expérimental et contemporain.

Typique, à cet égard, est la position des artistes qui seront à chaque fois à l'honneur au fil des éditions.

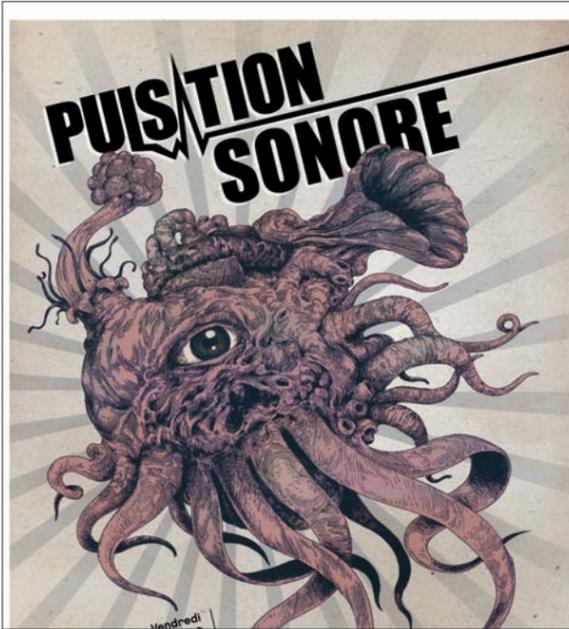
Pulsation Sonore « doit être avant tout comprise comme un véritable projet d'action culturelle intégré, un espace de rencontre, de communication, de recherche où l'art et la créativité prennent tout leur sens en racontant la communion d'une jeunesse hétéroclite et curieuse, gravitant autour des pratiques artistiques actuelles », soulignent les organisateurs dans leur communiqué de presse adressé à la rédaction.

Pulsation Sonore est un pôle et pont de découverte, de rencontre et de formation autour de la culture des musiques électroniques et expérimentales, et à travers lequel ces jeunes gens espèrent que cette manifestation deviendra au fil des prochaines éditions un rendez-vous incontournable

pour tous les amateurs, et artistes confirmés et en devenir, un panorama de la nouvelle scène musicale, où artistes locaux et étrangers se côtoient en toute homogénéité.

Pour cette première édition les invités d'honneur seront les Belges C-drik Fermont et Cedric Stevens avec également la présence de AKH d'Alger, D (Alger) et de Nepa Los (Blida). C-drik Fermont et Cedric Stevens animeront des workshops sur les thèmes de « Méthode et technique du Field recording » et les « Différentes techniques de production de musique électronique » (l'inscription aux ateliers est gratuite : s'inscrire sur : pulsationsonore@gmail

Le programme comprend outre des workshops, une projection de films expérimentaux, rencontre autour des musiques expérimentales et soirée musicale improvisée. Deux espaces abriteront cet événement, le Musée des Beaux-arts qui abritera des ateliers pour la formation des méthodes et techniques du Field recording et les différentes techniques de production de musique électronique, C-drik Fermont animera à l'occasion de cette première édition une conférence autour du thème « Présentation et discussion sur les musiques expérimentales en Afrique et en Asie ». Il reviendra ainsi sur le parcours de Halim El-Dabh qui a composé sa première pièce expérimentale au Caire en 1944, son travail peut être lié à d'autres pionniers tels que Luigi Russolo, John Cage, Walter Ruttmann, et Pierre Schaeffer. L'histoire officielle de la musique expérimentale et électronique est principalement centrée autour de trois pôles de départ : Paris,



Cologne, New York, puis tout semble s'être propagée dans toute la civilisation occidentale.

C'est ce que C-Drik a appris quand il a étudié la musique électro-acoustique au Conservatoire. La plupart des médias contemporains nous introduisent à la musique électronique occidentale, comme si rien d'autre n'existait, l'Occident est égocentrique et consciemment ou pas prive souvent les autres de s'exprimer.

Avez-vous déjà entendu parler des pionniers qui ont composé la musique électro-acoustique au Japon, En Iran, la Turquie ou l'Indonésie dans les années 50 et 60 ? La scène expérimentale philippine ? La scène d'art sonore chinoise ? L'Electronica tunisien ? Le Shangaan électro d'Afrique du Sud ? Les soirées dubstep et breakcore libanaises ?

K. H.

ALGER, CONFÉRENCES À L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE

La musique dans les films en débat

PAR DJAMEL BOUKERMA

« La musique dans les films », « L'école de lutherie italienne (crémone) » sont les thèmes retenus pour les deux conférences tenues, avant-hier dimanche, à la salle Mougari-Boukhari de l'Institut national supérieur de musique. Les conférences ont été animées, respectivement, par Belaid el Akkaf, chercheur à l'Institut royal de la culture amazighe au Maroc, et par Abdelkader Tirsane, luthier-archetier.

Les conférenciers ont expliqué que la musique dans le film est considérée, généralement, comme l'élément essentiel dans la production cinématographique, et pour cause, elle peut même remplacer le langage dans les films « muets ». La musique dans les films est connue pour son aspect universel, à titre d'exemple, les films de Charlie Chaplin, et les dessins animés où la musique domine le langage exprimant grâce aux notes les situations vécues par les personnages. L'expression musicale en fond de film s'articule autour de l'utilisation des instruments de musique classique

comme le piano et les troupes musicales symphoniques, introduisant par là des mélodies compatibles avec le scénario du film. A ce propos, Belaid el Akkaf nous dira « la musique de film est le reflet de l'improvisation du musicien de son acte musical avec les séquences du film, de cela, le musicien est obligé de lire le scénario pour acquérir une idée stable de chaque séquence du film ». Par ailleurs, le conférencier a évoqué, dans son allocution, le rôle joué par la musique dans le film, additionnant également sur ce dernier une touche artistique et d'originalité. La musique dans le film met en exergue les différents sentiments des acteurs : joie, tristesse, suspense, horreur, terreur... Le conférencier a soulevé un autre point, en l'occurrence la musique dans le film arabe. L'orateur n'a pas manqué de s'interroger pourquoi les réalisateurs arabes se croient obligés d'utiliser des musiques occidentales alors que ces dernières sont loin de coller aux thèmes et fond des films. S'exprimant sur cette situation jugée « agaçante » l'orateur dira : « Je suis navré et inquiet sur l'avenir du patri-

moine musical dans le monde arabe, attendu que la plupart des réalisateurs choisissent des musiques occidentales pour leurs réalisations ».

Le mérite de la musique classique symphonique revient, au cours des différents cycles, aux Italiens lesquels ont inventé les instruments de musique classique, dont l'incontournable violon. À ce sujet, Abdelkader Tirsane a dévoilé les secrets de l'élaboration et de la conception d'un violon de maître. Il faut dire que ces précieux instruments sont encore créés par des artisans qui possèdent toujours les techniques et maîtrise du choix du bois et techniques utilisés. Le conférencier déplorera vivement le fait que l'Algérie ne dispose pas d'artisans luthiers dans ce domaine. Il précisera à ce propos : « À vrai dire, l'Algérie ne dispose pas d'un atelier spécialisé dans la fabrication des instruments de musique, particulièrement les violons ». Il reste à espérer, surtout que l'on sait que ce ne sont ni les talents ni les bonnes volontés qui manquent, que la vacance de ce créneau sera comblée dans un proche avenir.

D. B.

ROCK BERBÈRE REVIENT AVEC *RWAYEH* Le nouvel album des Abranis

Chanter l'exil, l'amour, la mélancolie, l'amitié, la séparation, aborder, par la chanson, ces thèmes chargés, sans jamais tomber dans le mélodrame : c'est le défi que semble s'être lancé les "Abranis", groupe légendaire de rock berbère, dans leur nouvel album *Rwayeh-divertissement*, sorti récemment.

Marqués par des sonorités éclectiques (rock et pop, notamment), rythmés par des tempos, tantôt berbères tantôt africains, accompagnant des textes clamés en kabyle, les dix titres du nouvel opus libèrent toute la sensibilité des Abranis qui totalisent, aujourd'hui, quarante ans d'existence sur le scène artistique. La voix chaude et puissante, au timbre berbéro-rock, du leader du groupe, Karim Branis, associée aux sons des guitares, des claviers et de la batterie, se transforme, dans ce nouveau produit, en une mélodie, à la fois dense par les émotions qu'elle dégage, et souple par ses vibrations qui rappellent les montagnes de Kabylie. « *Rwayeh* se distingue aussi par plusieurs duos. L'inclassable Cheikh Sidi Bémol, le rockeur kabyle Ali Amrane, le talentueux Bélaïd Branis (fils de Karim) et la chanteuse à la voix prometteuse, Taoues Arhab, ont mêlé leur talent à celui des "Abranis", apportant à l'album une richesse artistique remarquable.

À propos du choix de ces duos, Karim Branis dira à l'APS : "En fait, le choix de ces invités ne s'est pas fait au hasard. Cheikh Sidi Bémol est un grand artiste avec qui j'ai déjà fait un duo pour son dernier album (Paris-Alger-Bouzeguène) en 2010 dans le titre « Boudjehlelou ». Ali Amrane, son style pop-rock méritait bien de figurer dans cet album. Pour Taoues, c'est simple, "je suis tombé amoureux du timbre de sa voix". Dans la chanson *Adfel* (La neige), dans laquelle figure le couplet qui a donné son titre à l'album, Karim et Cheikh Sidi Bémol semblent s'être donner le mot pour faire swinguer leurs fans. *Awiruhun* (S'en aller voir), le duo avec Bélaïd Branis dans lequel la voix du père est en parfaite symbiose avec celle du fils. Elles se fondent l'une dans l'autre, créant un agréable "tumulte" rock, sur des rythmes kabyles traditionnels.

Les duos *Tabladt semmden* (La pierre froide) avec Ali Amrane et *Taninna* (Reine des airs) avec Taoues Arhab, ne dérogent pas à la règle : le "fusionnel", ici, s'exprime à travers un va-et-vient d'émotions et un dialogue de nostalgie. Créés en 1973, les Abranis ne se conçoivent pas comme un groupe figé, s'arrêtant à quelques personnes, mais plutôt comme une formation en évolution, constante, insiste Karim Branis, de son vrai nom Sid Mohand Tahar. Disparu de la scène artistique algérienne entre 1986-2008, ce groupe mythique inscrit sa musique dans le rock universel, "universal rock music", comme l'aime à le préciser Karim, également auteur et compositeur qui évoque, non sans fierté, le parcours artistique des Abranis et les difficultés auxquelles a dû faire face par le groupe pour imposer son style sur la scène musicale algérienne.

Le groupe dont le fondateur ne cache pas son faible pour des célébrités de renommée internationale comme les Pink Floyd, Deep Purple, Beatles, Elvis Presley, James Brown ou encore Johnny Hallyday, compte à son actif plusieurs albums dont *Imeti tayri* (1978), *Avehri* (1983) et *Wali kan* (1994).

APS



ACCUSÉ levez-vous !



CHANTAGE

Diabolique Internet ! (1re partie)

Avec l'avènement d'internet, sont apparues de nouvelles formes de délinquance. De l'autre côté de la Méditerranée et de l'Atlantique, on braque de moins en moins les banques ; on fait plutôt appel à des fous de l'informatique qui arrivent à vider les comptes de ceux qui ont l'imprudence de laisser leurs numéros bancaires traîner sur leur ordinateurs ou qui n'ont suffisamment pas sécurisé leurs opérations d'achats via internet.

PAR KAMEL AZIOUALI

Chez nous, nous n'en sommes pas encore là vu qu'internet est loin d'être un outil commercial. Il est pour le moment, entre autres, un moyen de sortir de son isolement et de tisser des amitiés et, accessoirement, de se jeter corps et âme dans la gueule des loups qui y rôdent.

Nawal est une mordue d'internet. Dès qu'elle ouvre les yeux le matin et avant même qu'elle ne fasse sa toilette, elle allume son ordinateur et fonce sur sa page facebook et les autres réseaux sociaux où elle s'était inscrite pour se lier d'amitié avec des gens de différents horizons. Tous des hommes, évidemment. Ce matin-là, elle avait de la chance, se dit-elle, parce qu'elle avait trouvé un mot doux arrivé vers minuit, si elle en jugeait d'après la date et l'heure qui s'étaient affichées à côté de lui. Un message doux auquel elle se donna la peine de répondre. Après quoi, elle se leva pour se laver et prendre son petit-déjeuner et partir à son travail. Au moment de s'en aller, elle jetterait un ultime regard sur son micro dans l'espoir de trouver d'autres messages et, pourquoi pas, une réponse à la... réponse qu'elle venait d'écrire à celui qui lui avait envoyé un mot doux. Mais une demi-heure plus tard, elle constata avec amertume que personne ne lui avait écrit. Ce qui l'attrista quelque peu et lui donna l'impression de ne pas exister. Elle réfléchit un moment et se dit qu'elle avait tort de se comporter ainsi et de voir du noir partout. Celui qui lui avait envoyé un message n'avait peut-être pas accès à internet aussi facilement qu'elle, voilà tout. Aussi, décida-t-elle de lui écrire un message : «*Bonjour, j'aimerais discuter avec vous. Rendez-vous ce soir à 18h pile sur la toile.*» Et elle laissa en guise de signature son pseudonyme : «*la Vierge brune*». Après quoi, elle se rendit à son travail dans une entreprise publique où les employés ne disposaient pas d'internet



dans leurs bureaux, ce qui était perçu par Nawal comme étant une grande injustice. Elle avait beau être occupée, elle n'arrêterait pas de penser au message qu'elle avait reçu. Comment était l'homme qui l'avait envoyé, ne cessait-elle de se demander. Était-il comme elle à la recherche d'une âme-sœur qui lui tiendrait compagnie durant le restant de ses jours ? Elle essaya de se remémorer chacun des mots des trois phrases qu'il avait écrites, dans le but de deviner à qui elle avait affaire. Elle ne s'était pas posé de questions au sujet de son pays d'origine parce que le message était accompagné d'un petit drapeau algérien. En revanche, elle ne savait pas si le message avait été envoyé de Bab el-Oued ou de Tindouf... Elle ne savait pas non plus si elle avait affaire à un jeune homme affectueux ou à un vieux satyre. Ses interrogations étaient si nombreuses et si angoissantes qu'à 11h, elle simula des maux de tête et fit croire à deux de ses collègues qu'elle sortait pour acheter une boîte d'aspirine. Moins de dix minutes plus tard, elle était dans un cybercafé, derrière un ordinateur. Elle était si pressée d'ouvrir sa boîte e-mail dans laquelle était arrivé le message qu'elle avait appuyé plusieurs fois sur la souris provoquant ainsi l'ouverture de plusieurs fenêtres et le blocage du micro.

Elle se sentit ridicule. Elle était si seule, si malheureuse qu'un tout petit message émanant d'un inconnu dont elle ne connaissait même pas les intentions l'avait complètement transformée au point de croire que son destin était en marche. Elle appela le jeune gérant du cybercafé qui lui reprocha alors : «*Je vous ai vu faire : on appuie une seule fois sur les touches. Ce n'est pas parce qu'on appuie dessus mille fois que les fenêtres s'ouvrent plus rapidement.*» Il avait raison. En plus, il venait de lui dire quelque chose qu'elle savait. Elle essaya tant bien que mal de se calmer et appuya sur les touches avec délicatesse comme pour solliciter leur compassion et une généreuse intercession pour lui permettre de trouver le message qu'elle attendait. Quelques secondes plus tard, elle faillit lancer un cri de victoire. Elle avait trouvé un message. «*Il*» lui avait répondu ! Un message clair, limpide et plein de promesses : «*J'aime les rencontres et les discussions nocturnes. A ce soir, très chère Vierge brune !*» Nawal était heureuse comme si un homme jeune et beau venait de la demander officiellement en mariage. Mais elle ignorait qu'en réalité, elle venait de poser un premier pas dans les mailles du plus grand cauchemar de sa vie.

K. A. (à suivre...)

DESTRUCTION DE BIENS D'AUTRUI

Emprisonnée à cause d'une perruque (1re partie)

Hayat, une jeune étudiante de 21 ans, avait besoin d'argent et ne savait pas comment s'en procurer. Après avoir bien réfléchi, elle décida de se rendre chez une de ses tantes maternelles. Sa tante Fatiha (la sœur de sa mère) avait eu la chance de s'être mariée avec un homme riche. Et comme elle était de nature généreuse, elle lui donnait toujours de l'argent de poche chaque fois qu'elle allait la voir. Mais depuis quelque temps, elle avait espacé ces visites parce que celle-ci avait quelques problèmes avec son mari.

Avant de se rendre chez elle, elle lui téléphona et la tante explosa de joie lorsqu'elle reconnut sa voix :

- Oh ! Hayat ! Quelle bonne surprise ! Mais pourquoi ne viens-tu plus chez moi. ? Cela fait quatre mois que tu n'es pas venue...

- Parce que je sais que tonton Mouloud nous

soupçonne de te remplir la tête avec des choses qui te transforment et qui font de toi une femme difficile à gérer...

- Oui, c'est ce qu'il disait en effet...mais maintenant ça va... Allez viens, ma puce, j'aime discuter avec toi... Ta mère m'appelle presque tous les jours mais toi et ta sœur, vous m'avez boycottée.

- Non...Non...
- Alors, viens me voir... Viens déjeuner avec moi et les gosses...

- D'accord... je viens...
A 13h 30, au moment où Hayat allait quitter sa tante, celle-ci la prit en aparté et lui dit :

- D'habitude, je te donne toujours un peu d'argent...

- Oh ! Non ma tante ; ce n'est pas pour cette raison que je suis venue...

- Je sais... je sais, mais moi j'aime te donner

de l'argent. Tu es étudiante et tu ne travailles pas encore...

- Non, ma tante, vraiment...je suis venue juste te voir...Cela fait quatre mois que je ne suis pas venue parce que j'étais prise par mes examens à la fac...

- Oui...Je te comprends...Alors écoute, je n'ai pas d'argent à te donner mais quelque chose que tu pourras vendre. Attends-moi un moment.

Elle sortit de son armoire une boîte. Elle l'ouvrit et Hayat ne put s'empêcher de pousser un léger cri de surprise.

- Oh ! Qu'est-ce que c'est ?

- Une perruque... Des cheveux pour femmes n'ayant pas de cheveux.

- Une perruque ?

- Oui... J'en ai plusieurs...

- Tu portes une perruque, tante Fatiha ?

- Oui...Je fais face à une chute de cheveux

spectaculaire. Je suis presque chauve...C'est pourquoi entre moi et Mouloud à un moment donné le courant ne passait plus... Il voulait le divorce...

- Oh ! Tante Fatiha... Tu ne nous l'as pas dit...

- A quoi bon ? Bon, voilà j'ai quatre perruques et je te donne celle-ci. Elle vaut au moins 20.000 DA.

- Tu veux que je te la vende ?

- Non...Vends-la et garde l'argent pour toi ! N'importe quel salon de coiffure pour femmes te l'achètera. Mais ne te fais pas avoir. Elle vaut au moins 20.000 DA.

- Oh ! Merci... ma tante, merci...

Hayat était loin de se douter que cette perruque allait la faire entrer en... prison.

K. A. (à suivre...)

Kirsten Dunst, Son harceleur français s'explique

Kirsten Dunst a obtenu une ordonnance restrictive de liberté contre un fan français originaire de Dijon, lequel l'avait harcelée ces derniers mois. «Je suis inquiète pour ma sécurité ainsi que pour la sécurité de ma famille et de mes amis qui me rendent visite», avait plaidé l'actrice américaine de 29 ans. «J'ai peur [que ses] agissements aillent plus loin, au point de nous mettre, ma famille et moi, en danger».

Ce fan français, Jean Christophe, donne sa version des faits dans le «Parisien», assurant tout simplement être tombé sous le charme de l'actrice américaine. «C'était il y a quatre ans, après l'avoir vue dans un film. Je suis tombé amoureux d'elle. Je me fichais pas mal qu'elle soit actrice ou caissière. C'était un coup de foudre. Au bout de quelques mois, je me suis mis à lui écrire des lettres», confie-t-il.

Tout a cependant commencé à déraper à partir du moment où cet homme de 51 ans a décidé de rendre visite à Kirsten Dunst à Los Angeles. «Je me suis procuré son adresse à Los Angeles. Je m'y rendais quand j'apprenais par la presse qu'elle était célibataire», précise Jean Christophe, déçu par l'actrice. «Elle m'a trop déçu. Je n'ai plus aucune envie de la voir. J'ai cru à un rêve, qu'une histoire d'amour entre elle et moi était possible. Aujourd'hui, je me rends compte que c'était une connerie», dit-il.



LE CARNET DU MIDI

1976 JEUNE, NOIRE ET MUSULMANE

Rama Yade, née Mame Ramatoulaye Yade ce jour à Dakar (Sénégal), est une femme politique française. Membre de l'UMP puis du Parti radical, elle est secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'homme de 2007 à 2009, puis secrétaire d'État chargée des Sports jusqu'en 2010. Elle est issue



d'un milieu aisé et proche du monde politique sénégalais : sa mère est professeur de lettres et son père professeur d'histoire et diplomate. Il fut le bras droit et secrétaire particulier du président Léopold Sédar Senghor. La famille quitte le Sénégal pour la France en 1987, elle a alors 11 ans. D'origine léboue et de confession musulmane, elle est éduquée dans un collège catholique. Elle sort diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris en 2000. Administratrice du Sénat à partir de 2002, elle commence sa carrière à la commission des Affaires sociales de la haute assemblée, où elle est chargée de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'Outre-Mer. Elle est ensuite détachée auprès de Jean-Pierre Elkabbach à la Chaîne parlementaire Public Sénat, au début de l'année 2005, qui la nomme directrice adjointe des programmes puis directrice de la communication. Celui-ci devient son «mentor» dans les hautes sphères de la droite sarkozyste. En 2005, elle rejoint l'Union pour un mouvement populaire. Elle explique que ce ralliement doit surtout à la personne de Nicolas Sarkozy, dont elle déclare admirer le charisme, plus qu'aux valeurs de la droite. Rama Yade mentionne aussi la politique de discrimination positive promue par Sarkozy. Durant la campagne présidentielle, elle apparaît lors de meetings de Nicolas Sarkozy, partageant également avec Rachida Dati les faveurs des médias. Son refus d'être tête de liste UMP aux élections européennes en Île-de-France en 2009, pour ne pas devoir quitter le gouvernement, aurait signé sa «disgrâce» auprès de Nicolas Sarkozy. Mais sa popularité lui permet de rester au gouvernement. Le 23 juin 2009, elle est nommée secrétaire d'État auprès du ministre de la Santé et des Sports, chargée des Sports, dans le gouvernement François Fillon II mais ne sera pas reconduite dans le gouvernement Fillon III pour ses prises de positions à l'opposé de l'UMP. Le 8 avril 2011, elle annonce quitter l'UMP par solidarité avec Jean-Louis Borloo. Elle déclare sur BFM TV : «Il y a eu une fracture avec l'UMP. Je ne me suis plus sentie entendue dans ce mouvement donc je le quitte.» Elle se dit favorable à une candidature de Jean-Louis Borloo à la présidentielle de 2012. Elle est nommée 1re vice-présidente du Parti radical, lors du Bureau national du 18 octobre 2011.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1938 Début de la construction du camp de concentration de Neuengamme



Le camp de concentration de Neuengamme, situé à 20 km à l'est du centre de la ville de Hambourg, était pendant la Seconde Guerre mondiale le camp de concentration central, avec plus de 80 camps extérieurs du nord de

l'Allemagne.

Il devint indépendant du camp de Sachsenhausen en 1940. Son but était l'exploitation des détenus dans la briqueterie appartenant à la SS. Cependant, l'économie de guerre prit le pas sur cette activité à partir de 1942-1943. Au cours de la guerre, la Gestapo y expédia plusieurs dizaines de milliers de déportés venant de tous les pays d'Europe, dont 9% d'Allemands. Environ 55.000 des 106.000 détenus moururent des services infligés par les gardiens SS, des conditions meurtrières de vie et de travail et de l'enfer de l'évacuation

1958 Lancement de la fusée américaine Jupiter

Le missile Jupiter a été utilisé dans le cadre d'une série de vols d'essai biologiques sous-orbitaux. Le 13 décembre 1958, le Jupiter AM-13 fut lancé de Cap Canaveral en



Floride avec à son bord un singe écureuil d'Amérique du Sud surnommé «Gordo». Les données de télémétrie envoyées durant le vol démontrèrent que le singe résista successivement à 10 g de poussée (100 m/s²), 8 minutes d'apesanteur, puis à 40 g (390 m/s²) soit 10.000 km/h (4,5 km/s) à son entrée dans l'atmosphère. Malheureusement, le parachute de secours de l'ogive ne fonctionna pas et Gordo ne survécut pas au vol. L'ogive coula à 1.302

miles nautiques (2.411 km) au large de Cap Canaveral et ne fut pas retrouvée.

1981 Etat de guerre en Pologne



Le général Jaruzelski, chef de l'Etat polonais et chef du parti communiste, proclame l'état de guerre en Pologne. Un conseil militaire prend les commandes du gouvernement. 6.000 syndicalistes et opposants au régime communiste sont arrêtés. Le syndicat ouvrier "Solidarnosc" est dissous et son leader, Lech Walesa, arrêté. Ce coup de force de Jaruzelski participe à l'isolement de la Pologne de la scène internationale. Des observateurs à l'échelle mondiale pensent que sans cette prise en main de Jaruzelski, les troupes russes seraient réellement intervenues pour réduire cet "exemple" polonais (négligé pour l'ensemble des démocraties populaires satellites) et rompre l'indépendance de la Pologne. Cet état de guerre durera jusqu'en juillet 1983

1996 Kofi Annan élu secrétaire général des Nations unies

Kofi Annan du Ghana est choisi pour succéder le 1er janvier 1997 à Boutros Boutros-Ghali au poste de secrétaire général des Nations unies.

2000 Arrivée des nouveaux paquets de cigarettes munis de photos-choc



Les nouveaux paquets de cigarettes sont maintenant sur les tablettes des commerçants. Ces paquets comportent des mises en garde avec des photos-chocs. Ils montrent des gencives attaquées par le cancer, des dents malades et des tumeurs au cerveau. Les avertissements indiquent également que le cancer peut tuer, nuire aux enfants et causer l'impuissance.

2008 MONSIEUR DERRICK



Horst Tappert, né en Allemagne, est un acteur allemand. Il s'est fait connaître à l'étranger grâce à son rôle de Stephan Derrick dans la série Inspecteur Derrick. Outre cette série, Tappert a joué dans de nombreux films et téléfilms depuis la fin des années 1950. Avec le début de la guerre, il est incorporé comme soldat dans la Wehrmacht en 1940. Il est fait prisonnier de guerre. Après la

Seconde Guerre mondiale, il tient la comptabilité du théâtre de l'Altmark à Stendal. Sa passion pour le théâtre grandit. A la fin des années 1950, il fait ses premières apparitions au cinéma et à la télévision. Tappert approche déjà les rôles policiers avec celui d'un détective dans une série télévisée. Helmut Ringelmann, un producteur qui planche sur une nouvelle série policière pour la ZDF, se souvient de Tappert. La nouvelle série s'appelle Derrick et doit montrer un nouveau genre de détective «psychologique». Le succès international de la série Derrick a valu à Horst Tappert une notoriété singulière. Le pape Jean-Paul II, qui était l'un de ses «fans», l'a rencontré en 1999. Il décèdera ce jour à l'âge de 85 ans.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Les Canaris préparent la JSMB

Pour mieux préparer le derby kabyle, JSK-JSMB, prévu samedi au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie reprendra les entraînements cet après-midi sous la houlette de Meziane Ighil. Après six matches sans défaite, les Canaris sont plus que jamais déterminés à enchaîner avec une autre performance, rester sur leur lancée et se rapprocher ainsi de la tête du classement.

PAR MOURAD SALHI

La méthode de travail de Meziane Ighil est désormais connue. Après chaque match, tous les joueurs bénéficieront de quarante-huit heures de repos. Les coéquipiers de Zarabi retrouvent le pelouse cet après-midi à partir de 16h en prévision du derby kabyle de ce samedi. Les poulains de Meziane Ighil doivent multiplier les efforts car leur prochain adversaire n'est autre que leur voisin, la JSM Béjaïa, une équipe qui a réussi à battre le leader, l'USM Alger (2-0) lors de la précédente journée. Un test très important pour les Tiziouzéens qui n'ont, désormais, plus droit à l'erreur à domicile.

Côté effectif, mis à part Ali Rial suspendu, le coach kabyle aura à sa disposition des cartes supplémentaires par rapport au match précédent avec le retour des deux olympiques Bitam et Khellil aux côtés de Zarabi. Auteur d'un précieux point arraché à Alger face à la lanterne rouge, la JSK n'a d'autre choix que de remporter la totalité des points à domicile pour mettre fin à la série des contre-performances sur son jardin. Le message est clair, Meziane Ighil s'adresse avant chaque match à ses joueurs pour leur demander



d'abord d'oublier le dernier match et se concentrer à fond sur le prochain. Les Canaris qui ne sont pas loin du podium, tenteront de remporter les trois points face aux poulains de Fouad Bouali pour retrouver le haut du tableau.

C'est vrai que le club phare de la Kabylie est revenu au classement, mais ses résultats restent instables. Au moment où tout le monde disait que l'équipe montrera un visage meilleur notamment après la victoire à l'extérieur face au MC Saïda, ce n'était pas vraiment le cas, la JSK a été forcée au partage de

points par l'Entente de Sétif à domicile, elle a failli même perdre ce match. Maintenant le temps est venu pour que le staff technique fasse le bon choix de joueurs pour ne pas perdre cette rencontre importante surtout que la 15e et dernière journée de cette phase aller se jouera contre le champion sortant, l'ASO Chlef. Le principe est toujours le même en football ; faire le jeu sans marquer de buts n'est pas suffisant. L'équipe qui rate des occasions nettes de scorer, finit inévitablement par encaisser. Une chose est désormais sûre, l'attaque de la JSK n'est plus celle des saisons précédentes, les statistiques sont là, sur les treize journées du championnat, l'équipe a marqué 11 buts seulement contre 8 encaissés. Son adversaire la JSM Béjaïa compte le même nombre de buts inscrits contre 7 encaissés. La formation de la vallée de la Soummam qui reprendra de son côté le chemin des entraînements ce soir à partir de 18h, après une journée de repos, effectuera un déplacement périlleux à Tizi pour affronter une équipe qui est entrain de retrouver ses couleurs et qui prétend au même objectif qui est une place sur le podium.

M. S.

EQUIPE NATIONALE OLYMPIQUE

La Faf décide de mettre fin aux fonctions du staff technique

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (Faf) a décidé dimanche de mettre fin aux fonctions du staff technique de l'équipe nationale Olympique (U-23) "pour objectif non atteint", et cela conformément à son contrat d'objectif. "Le Bureau fédéral a pris connaissance du rapport présenté par le chef de mission Benhamza Yacine qui a souligné que des éléments négatifs ayant favorisé la contre performance inattendue de l'équipe nationale olympique malgré les moyens importants

afAF à leur profit tout au long de sa préparation", selon un communiqué du bureau fédéral. Le Bureau fédéral "tout en regrettant cette élimination inattendue constate hélas encore une fois que la formation au niveau des clubs demeure inexistante et que les jeunes joueurs, même talentueux manquent de temps de jeu et n'arrivent pas au moment des échéances internationales à atteindre le haut niveau". "La responsabilité du staff technique demeure pleine et entière dans ce regrettable échec", conclut le communiqué

du Bureau fédéral.

Concernant l'équipe nationale des moins de 20 ans, le bureau fédéral a recommandé à la Direction technique nationale de "prendre toutes les mesures pour assurer la meilleure préparation possible à notre équipe pour assurer la meilleure représentativité du pays à la CAN (U20) 2013 qui aura lieu en Algérie" et de "préparer avec cette même équipe et les autres talents susceptibles d'éclorre", les qualifications des Jeux Olympiques de 2016.

12^{ES} JEUX SPORTIFS ARABES DE DOHA 2011-JUDO (2^E JOURNÉE)

Meriem Moussa se distingue

La judokate algérienne, Meriem Moussa, qui a décroché une médaille en vermeil, s'est distinguée lors de la seconde journée, disputée dimanche dans la salle omnisport du club de Qatar pour le compte des 12^{es} Jeux sportifs arabes de Doha (9-23 décembre), offrant à l'Algérie sa seconde médaille d'or, après celle gagnée samedi par Amar Benikhlef. Dans la catégorie des -57kg, Meriem Moussa a eu toutes les peines du monde à battre son adversaire, la Marocaine Ait Ali Fatima Zohra, dans les ultimes minutes des prolongations. Une victoire qu'elle qualifie d'ailleurs de "pénible et difficile". "J'ai souffert devant la Marocaine car c'est ma première expérience dans cette catégorie de poids (-57kg).

C'est grâce à ma condition physique que j'ai remporté cette médaille. J'ai eu plus de réussite que mes coéquipiers avec lesquels je tiens à partager cette consécration", a déclaré à chaud à l'APS, Moussa Meriem. Cette performance est en soit une récompense des efforts fournis tout au long de l'année 2011, en attendant d'autres succès, car l'athlète au même titre que coéquipiers vont enchaîner avec le grand prix de Kindu en Chine les 16 et 17 décembre. Déjà lors des éliminatoires disputées en deux poules, Meriem Moussa avait affiché ses ambitions, dans la première poule, en éliminant tour à tour, la Koweïtienne Al Salem Yasmien et la Tunisienne Jlassi Nesria (championne d'Afrique de la catégorie). Le titre arabe de Moussa a effacé un peu soit-il, la mésaventure des quatre autres judokas engagés lors de la ceste 2^e journée. En effet, sa compatriote Saidi Kahina (-63 kg) a déçu tout le monde, non seu-

lement par sa défaite, mais surtout de par son refus de combattre son adversaire la Marocaine Zouak Rizlen Kaida, plus présente et engagée sur le tatami. D'ailleurs c'est sur deux chi-dos (avertissement pour refus de combattre) que l'Algérienne a laissé filer l'or, se contentant de l'argent. La seconde médaille en argent, a été remportée dans la catégorie des moins de 73 kg, par Grini Larbi qui s'est fait piéger par l'Egyptien Hafez Al Hossein, par un ippon fatal, alors qu'il pouvait prétendre à l'or. Cette défaite est due à un relâchement et un moment d'inattention face à un adversaire très rusé. "Je ne peux que m'opérer à moi-même. J'ai bêtement laissé filer l'or devant un adversaire que je connais bien et qui a été plus intelligent" a déclaré Grini. La moisson de l'Algérie en cette journée s'est étoffée par deux autres médailles de bronze, réalisées par Benamadi Abderahmane (-81 kg) vainqueur du Tunisien Ammar Abdelaziz, et Aicha Ben Abderrahmane (-70 kg), sans combattre, en raison du nombre réduit d'athlètes engagés. En revanche, le dernier judoka algérien qui devrait être aligné dans la catégorie des -66kg, Nouari Youcef a déclaré forfait la veille à cause de "douleurs gastriques ressenties samedi soir", selon l'entraîneur national chez les messieurs, Ahmed Moussa. La seconde journée de ces 12^{es} jeux sportifs arabes a été également riche en résultats des Algériens, à commencer avec la paire du beach-volley, composée de Boutefnouchet-Smahi qui s'est rachetée devant le Soudan deux sets à zéro (21-11, 21-11), après son inattendu revers face à la Palestine (0-2), dans le groupe A. La paire algérienne jouera, lundi face à Oman, puis le



Liban (mardi) et l'Egypte (mercredi). La série de victoires pour le basket-ball et le volley-ball continue pour les Verts, lors des matches de la 2^e journée. La sélection de Basket-ball a ajouté un second succès, face au Soudan sur un score sans appel (88-37), mi-temps (50-15). Lors de ce match à sens unique, les protégés de l'entraîneur américain Whalen Sean se sont baladés durant la partie, à l'image des quatre quarts enregistrés (21-2, 29-13, 17-12 et 21-10). Dans le second match de la poule A, l'Egypte a battu l'Iraq (92-59). L'Algérie et l'Egypte partagent la 1^{re} position du groupe avec 4 points. "Après ce second succès, on va aborder le dernier match contre l'Egypte (le 14), en toute quiétude. On essayera de corriger les erreurs, et essayer de faire reposer quelques éléments, en vue du prochain tour", a indiqué Fayed Bilal, le manager de la sélection. De son côté, l'équipe nationale de volley-ball a pris le meilleur sur le Soudan 3-0 (25-11, 25-15 et 25-20), en attendant ses

POUR RÉGLER LEURS
CONTENTIEUX FINANCIERS
AVEC LES JOUEURS

Les clubs ont jusqu'au 17 janvier

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), M. Mahfoud Kerbadj, a appelé les clubs n'ayant pas assaini leurs contentieux financiers avec leurs joueurs, à les régulariser avant la fin de la 2^e période d'enregistrement des licences, fixée au 17 janvier 2012. "Les clubs qui n'ont pas encore régularisé leurs joueurs devront impérativement régler leurs contentieux financiers avant la fin du mercato, au risque d'être interdits de recrutement", a indiqué dimanche soir le président de l'instance dirigeante de football national. Le Bureau fédéral, lors de sa réunion tenue dimanche au Centre national technique de la Fédération algérienne de football (FAF) de Sidi Moussa (Alger), a décidé d'interdire le recrutement durant le mercato d'hiver aux clubs n'ayant pas encore régularisé la situation financière de leurs joueurs. "Conformément aux décisions de la commission de résolutions des litiges et de certains jugements rendus par le TAS d'Alger ainsi que du délai fixé par la commission de discipline de la LFP, les clubs qui n'ont pas assaini leurs contentieux financiers avec les joueurs sont interdits de recrutement et cela nonobstant les autres mesures que pourrait prononcer la commission de discipline à l'avenir", précise le Bureau fédéral. "Je trouve incompréhensif de voir des clubs entamer déjà leur marché hivernal, alors qu'il n'ont pas encore payé leurs joueurs", a ajouté le premier responsable de la LFP, précisant que les sanctions envisagées pourraient aller jusqu'à défalcation de points. Plusieurs clubs, notamment de la Ligue 1 professionnelle, n'ont pas encore régularisé la situation financière de leurs joueurs, s'exposant du coup à l'interdiction d'engager de nouveaux joueurs durant le mercato.

Tableau général des médailles

| Classement | Or | Argent | B. | Total |
|-------------|----|--------|----|-------|
| 1-Egypte | 10 | 8 | 1 | 19 |
| 2-Qatar | 7 | 4 | 6 | 17 |
| 3-Tunisie | 5 | 2 | 4 | 11 |
| 4-Maroc | 4 | 2 | 6 | 12 |
| 5-Algérie | 2 | 4 | 5 | 11 |
| 6-Arabie S. | 2 | 2 | 0 | 4 |
| 7-Koweït | 1 | 2 | 8 | 11 |
| 8-Jordanie | 1 | 0 | 2 | 3 |
| 9-Iraq | 0 | 5 | 1 | 6 |
| 10-Oman | 0 | 1 | 3 | 4 |

Cuisine

Tourte aux pommes de terre et viande hachée



Ingrédients :
Pâte feuilletée
500 g de viande hachée
2 pommes de terre
1 oignon
100 g de fromage râpé
3 triangles de fromage
Sel, poivre, curry
1 cube de bouillon

Préparation :
Couper les pommes de terre en rondelles, les faire cuire dans de l'eau avec le cube 15 minutes.
Faire revenir l'oignon avec la viande du sel, du poivre et du curry dans de l'huile d'olive.
Mettre une pâte dans un plat, ajouter la viande mettre du fromage (réserver un petite quantité) puis les pommes de terre, ajouter le reste râpé, le fromage en petits morceaux, recouvrir de pâte et faire gratiner dans un four à feu modéré.

Gâteau au fromage blanc



Ingrédients :
500 g de fromage blanc
1 c. à café de levure chimique
4 œufs
100 g de sucre en poudre
90 g de farine
Arôme, vanille ou citron ...

Préparation :
Préchauffer le four à 200° C. Dans un saladier, séparer les blancs des jaunes. Fouetter les jaunes et le sucre jusqu'à blanchissement. Ajouter et mélanger le fromage blanc, l'arôme, la farine et la levure. Monter les blancs en neige bien ferme et les incorporer délicatement à l'aide d'un fouet dans la préparation. Remplir un moule ou pour mon cas des moules à gros muffins et enfourner pendant 25 minutes. Attendre le refroidissement avant de démouler.

SOINS DES YEUX

Une bonne hygiène oculaire

Organe fragile et délicat, l'œil est quotidiennement confronté à des agressions diverses dont beaucoup pourraient être évitées ou atténuées, cela à condition de parvenir à en identifier les facteurs. Une bonne hygiène oculaire s'ensuivra, qui évitera l'apparition de diverses affections parfois récurrentes (rougeurs, picotements, allergies, conjonctivite, orgelet...).

Maquillage

Choisissez de préférence des cosmétiques et du maquillage d'origine biologique, ces derniers respecteront l'épiderme fragile du coin de l'œil et réduiront les risques d'allergies. En cas d'infection, cessez aussitôt leur usage et jetez-les afin d'éviter tout nouveau risque de contamination.

Ne maltraitez jamais vos yeux :
Évitez les frottements insistants (qui, en plus d'irriter, viennent déposer sur l'œil les bactéries présentes sur les doigts) et procédez toujours avec une extrême douceur lors du démaquillage ou de l'application d'un soin.

Hygiène du linge :

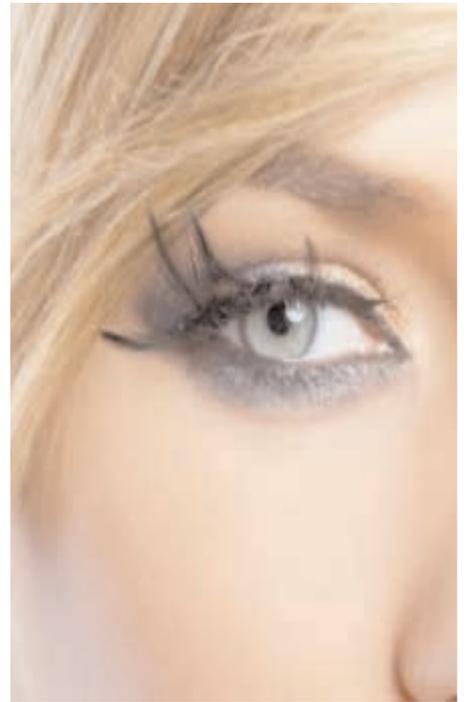
Chaque membre de la famille doit posséder son propre linge de toilette. :
En cas d'affection oculaire, le linge réservé au visage sera changé quotidiennement et bouilli.

Les lunettes

De manière générale, et plus encore lors de troubles oculaires, préférez le port des lunettes à celui des lentilles : vous éviterez ainsi des manipulations parfois agressives. Si vous ne pouvez pas vous y résoudre, respectez une hygiène stricte et ôtez impérativement vos lentilles chaque soir.

Attention aux agents agressifs

Les agents agressifs ou allergènes seront absolument évités ou éliminés : poussière, pollen, fumée de cigarette, poils d'animaux... En cas de contact rapproché, l'œil sera baigné à l'eau et des gouttes oculaires pourront être utilisées.



Application de compresses :

L'application quotidienne de compresses d'eau de bleuet ou l'utilisation régulière de gouttes peuvent enfin aider à prévenir diverses affections ou à contrer un début d'inflammation (rougeurs, picotements).

ENTRETIEN DU LINGE

Enlever une tache de pâte à modeler

Les vêtements des enfants sont bien souvent soumis à de multiples salissures d'origines diverses, qui peuvent faire s'arracher les cheveux lors de l'étape du nettoyage. Certaines astuces de détachage, adaptées à toutes les natures de taches, existent : voici celles qui vous permettront sans doute de venir à bout d'une tache de pâte à modeler.

Ce qu'il, vous faut...

Glaçons
Papier absorbant (buvard ou Sopalin)
Fer à repasser
Détachant (eau écarlate ou benzine)

Première étape, ôter l'excès :

S'il y a un excédent de pâte sur le tissu, commencez par l'ôter à l'aide d'une petite cuillère ou d'un bout rond de couteau. Faites attention à ne pas abîmer les fibres du tissu. Si la pâte est difficile à enlever, passez un glaçon dessus durant quelques minutes afin de la durcir ; il vous sera

ensuite beaucoup plus facile de l'enlever en la raclant.

Venir à bout des taches tenaces :

Afin de faire disparaître la tache grasse qui reste sur le tissu, déposez dessus un morceau de buvard ou une feuille de papier absorbant (style Sopalin) pliée en deux, puis passez à plusieurs reprises un fer à repasser chauffé à température moyenne ; l'excédent de gras sera normalement absorbé. S'il subsiste malgré tout encore des traces de gras, tamponnez-les avec un chiffon imbibé de détachant pour taches grasses, tel que de l'eau écarlate ou de la benzine. Procédez en douceur, afin de ne pas abîmer le tissu.

Dernière étape :

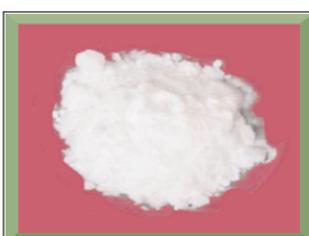
Terminez en passant le linge en machine, après avoir éventuellement recouvert la tache d'un détachant classique ou l'avoir légèrement frottée avec du savon de



Marseille et une brosse à dents douce.

Trucs et astuces

Remplacer du dentifrice



Mélangez un peu de bicarbonate de soude ou d'argile verte à un jus de citron et frottez les dents avec le mélange. Elles seront propres et blanchies. Rincez bien votre bouche ensuite.

Une tisane pour aider à arrêter de fumer



Mettez une poignée de mélisse, de cresson, de thym et une quatrième de lavande dans de l'eau bouillante, laissez infuser un quart d'heure. Filtrez, sucrez. Prenez une toute petite tasse quand l'envie de fumer vous prend..

Une infusion contre les migraines



Mettez une petite cuillère de fleurs de lavande dans un bol d'eau bouillante. Laissez infuser dix minutes et buvez le mélange. Recommencer trois fois par jour.

Venir à bout de courbatures



Mettez une grosse poignée de camomille dans un litre d'eau froide. Portez à ébullition et laissez chauffer un quart d'heure. Mettez la décoction dans un bain chaud et restez vingt minutes sans rien faire.

Du marc de raisin pour améliorer la qualité du lait des vaches ?

D'après une récente étude australienne, le marc de raisin utilisé en complément alimentaire chez les vaches permettrait d'améliorer la qualité du lait que les bovins produisent mais aussi de réduire leurs émissions de méthane.

La découverte apparaît un peu comme une recette de grand-mère, mais une recette efficace. Des chercheurs du département de l'Agriculture de l'Etat de Victoria en Australie ont, en effet, testé sur des vaches un complément alimentaire peu commun : du marc de raisin. Résidu du pressage des fruits, ceci est un déchet de la viticulture, composé de peaux, de pépins et de queues de raisins. Une mixture qui s'avère être tout à fait bénéfique pour les vaches.

Pour arriver à une telle conclusion, les chercheurs ont ajouté, durant 37 jours, 5 kilos de marc de raisin séché à la nourriture de vaches laitières avant de comparer les résultats obtenus avec des vaches alimentées normalement. Au final, les ruminants qui ont reçu le marc de raisin ont produit 5% de lait en plus mais aussi... 20% de gaz de méthane, un gaz issu de leurs flatulences, en moins, rapporte l'AFP. Autre avantage : le lait de ces vaches s'est avéré bien plus riche en acides gras avec un taux six fois supérieur à celui de leurs consœurs nourries normalement.

"Les scientifiques ont été très surpris de ces résultats et particulièrement



de la diminution des émissions de méthane, la plus forte jamais obtenue avec un complément alimentaire", a déclaré un des membres de l'équipe, Peter Moate. Celui-ci a également ajouté : "Nous avons réussi à utiliser ce qui est d'ordinaire un déchet pour l'industrie viticole en le transformant en produit alimentaire de

valeur."

Ces travaux font partie d'un programme de recherche sur l'utilisation de compléments alimentaires, tels que les drêches de brasserie ou le colza, permettant de réduire les émissions de méthane, un gaz à effet de serre, rapporte l'AFP.

Des espèces sauvages dépendantes de l'agriculture traditionnelle

Des naturalistes britanniques ont montré qu'au moins 30 espèces d'oiseaux menacées dépendent de l'agriculture traditionnelle pour leur subsistance, en termes d'habitat ou de ressources alimentaires. Un constat probablement à élargir à bien d'autres espèces, selon les auteurs.

"Le principe général est celui-ci : là où les grands herbivores [sauvages] paissaient sur les terres et créaient ainsi certains habitats, ils ont maintenant disparu, et les agriculteurs humains font ce travail à leur place. Donc la faune a maintenant besoin des agriculteurs", commence le Dr Paul Dolman, de l'université d'East Anglia (UEA). Son équipe a commencé son étude avec des espèces d'oiseaux menacées en Afrique et en Asie, puis a élargi son champ de recherche en utilisant une base de données sur l'habitat des oiseaux, élaborée par l'ONG BirdLife International.

"Ceci a révélé au moins 30

exemples de dépendance [envers les terres agricoles], et nous sommes certains qu'il y en a beaucoup plus. Le pâturage extensif et les systèmes de pastoralisme [traditionnels] sont cruciaux pour de nombreuses espèces. Mais la culture à faibles rendements est également d'une importance vitale pour de nombreuses espèces : la culture traditionnelle du riz semble extrêmement précieuse pour la biodiversité en Asie, et la culture céréalière traditionnelle est importante pour la biodiversité en Afrique", explique le Dr Dolman.

Pratiques intensives et implantation d'industries menacent ces zones agricoles. "Nous devons identifier ces



précieux paysages agricoles et soutenir les populations locales afin qu'elles puissent poursuivre leurs méthodes agricoles traditionnelles et aider à maintenir cette biodiversité unique. Donc, cette étude, espérons-le, permettra finalement d'aider à la fois les gens et la faune", conclut le scientifique qui publie les travaux de son équipe dans Conservation Letters.

Les tortues à soc malgaches remises en liberté



Elles sont munies de micropuces et de transmetteurs radio pour être suivies par les scientifiques. Non, il ne s'agit pas d'espionnes ou de cobayes qui se sont prêtés à une expérience scientifique, mais de vingt tortues à soc de Madagascar qui ont été réintroduites fin novembre dans la baie de Baly, à Soalala, au nord-ouest de la Grande Île. C'est ici seulement qu'on peut les trouver. Espèce unique au monde, réputée pour son allure, sa carapace et sa grande taille, la tortue à soc est menacée d'extinction par le trafic illégal dont elle fait l'objet. Des particuliers chinois n'hésitent pas à payer plus de 5.000 dollars (environ 3.800 euros) pour en faire leur animal -précieux- de compagnie. En tout, on dénombrait 400 tortues encore vivantes à Madagascar. Pour lutter contre ce trafic illicite, l'Organisation non gouvernementale (ONG) Durrell Wildlife Conservation Trust (DWCT) a eu la bonne idée de créer un centre d'élevage dans le Parc National d'Ankarafantsika il y a 25 ans. Vingt tortues avaient, à l'origine, été transférées dans ce Parc National, il y en a 300 aujourd'hui. «Il y a 25 ans, la principale menace était la perte de l'habitat essentiellement à cause des feux de brousse. On a réussi à maîtriser ça plus ou moins avec l'aide de la population locale et du gestionnaire du parc national. Maintenant la menace a changé de visage et c'est surtout le trafic qui menace la tortue», explique un des membres de l'ONG à RFI. C'est pour célébrer ce vingt-cinquième anniversaire que vingt tortues à soc ont donc été remises en liberté. En 2006, quarante-cinq tortues à soc avaient déjà été réintroduites dans la baie de Baly. Quatre d'entre elles avaient été volées et une seule retrouvée.

Les corbeaux ont la mémoire des couleurs



Les corbeaux possèdent une excellente mémoire et, selon une étude japonaise, ils seraient même capables de se souvenir d'une couleur observée un an auparavant. Au Japon, les corbeaux n'ont pas très bonne réputation et sont même considérés comme des nuisibles fouillant dans les poubelles des villes avant leur ramassage et jonchant les rues de débris. Pour en apprendre davantage sur ces oiseaux, la compagnie d'électricité japonaise Chubu Electric Power, a financé une recherche destinée à prendre des mesures pour dissuader les corbeaux de faire leurs nids sur les pylônes électriques. L'expérience qui a été menée par une équipe de l'université Utsunomiya a consisté à sélectionner deux douzaines de corbeaux et à les familiariser avec des contenants recouverts de rouge et vert, remplis de nourriture, et d'autres recouverts de jaune et bleu, dont l'intérieur était vide. Les oiseaux ont ensuite été divisés en plusieurs groupes et testés sur leur faculté à se souvenir, bien après, des couleurs associées à la nourriture. Résultat : même ceux n'ayant pas vu les couvercles depuis un an ont passé le test avec succès, rapporte Sciences et Avenir. "Notre étude montre que les corbeaux ont pensé et utilisé leur mémoire avant d'agir", explique Shoëi Sugita, un professeur de zoologie. "Nous pourrions définir des tactiques spécifiques utilisant la mémoire des corbeaux à leur rencontre", a-t-il indiqué, soulignant que les mesures pour les éloigner devaient être prises en tenant compte de cet état de fait.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BIJOU

Date : Antiquité

Comme plusieurs inventions, l'histoire du bijou remonte à l'Antiquité où les gens se paraient de fleurs, de coquillages et même de pierres. Selon la croyance, les bijoux avaient un certain pouvoir magique en plus d'être un symbole religieux, par contre, si l'on compare les raisons d'autrefois à celles d'aujourd'hui lorsque l'on choisit une pierre pour orner notre bijou, nous pouvons constater qu'elles ne sont pas les mêmes. Autrefois on choisissait une pierre pour sa couleur, son poli ou encore pour ses vertus, mais aujourd'hui c'est plutôt pour sa rareté, sa valeur ou simplement parce que c'est soi-disant notre pierre de naissance. Dites-vous bien que nous sommes chanceux de porter des bijoux pour compléter nos tenues vestimentaires, car à l'époque, ils étaient réservés aux familles royales.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|-------|
| Fadjr | 06h18 |
| Dohr | 12h41 |
| Asr | 15h14 |
| Maghreb | 17h32 |
| Icha | 18h59 |

OFFRE D'EMPLOI

Midi Libre recrute correcteur de presse **confirmé**, pour la brigade de bouclage. **Expérience exigée.** Se présenter au siège du journal de 14h à 15h.

TRAFIC DE DROGUE

4 personnes arrêtées à Tizi-Ouzou

Quatre narcotrafiquants ont été récemment arrêtés par les services de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou.

Le démantèlement de cette association de malfaiteurs a également permis la saisie d'une quantité de plus de 2 kg de résine cannabis.

C'est suite à des informations selon lesquelles un groupe de jeunes, résidant dans la localité de Béni Douala, aurait écoulé de la drogue dans plusieurs communes de la wilaya, que l'enquête a été déclenchée.

Le travail d'investigation a conduit à l'identification des mis en cause. Agés entre 22 et 37 ans, les narcotrafiquants, des repris de justice, ont été arrêtés avec en leur possession une quantité de drogue.

Présentés devant le parquet pour, notamment constitution d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de



stupéfiants, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

A. B.

CONTREBANDE À AÏN TEMOUCHENT

150 kg de déchets de cuivre récupérés

Une quantité de cent cinquante (150kg) de déchets de cuivre, destinée à la contrebande, a été récemment saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent. C'est au cours d'une patrouille sur le CW103 que les gendarmes de la brigade territoriale d'Oulhassa El Gheraba ont interpellé les deux contrebandiers qui trans-

portaient à bord d'un véhicule cette quantité de cuivre. Une enquête a été aussitôt ouverte. Il faut dire que ce phénomène prend une ampleur inquiétante, à la lecture des chiffres communiqués par les différents services de sécurité.

A. B.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

INFRACTIONS A LA LESISLATION DU COMMERCE

4.750 sachets de tabac à chiquer et 865 cartouches de cigarettes saisis

C'est lors d'une patrouille sur la RN 78, reliant Batna à Sétif que cette marchandise a été saisie pour défaut de facturation. Les gendarmes de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) ont ainsi interpellé, dans la circonscription de la commune de N'gaous, 2 personnes transportant à

bord de deux véhicules, huit cent soixante-cinq (865) cartouches de cigarettes, de différentes marques, ainsi que quatre mille sept cent cinquante (4.750) sachets de tabac à chiquer. Notons enfin qu'une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade locale.

A. B.